

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

72ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 2 juillet 1955

No 19

Mise au point qu'ils n'ont pas volée

Il ne peut être plus à propos pour moi de faire une mise au point, ayant laissé les événements apporter en temps utile la clarté des faits, au sujet d'un article diffamatoire qui avait paru dans une feuille gratuite, distribuée dans tout la ville lors de la dernière lutte municipale. Cet article plein d'erreurs et de fiel, et m'attaquant personnellement, pouvait se lire dans une feuille de quatre pages avec gros titre "Les affaires municipales". Contrairement à toutes nos lois et coutumes, — j'ignore comment cela se fait dans les vieux pays, — on ne pouvait y lire nulle part l'endroit où la feuille avait été imprimée, bien que tous nous ayons facilement deviné qu'elle avait été imprimée aux ateliers "Le Peuple Limitée" et rédigée probablement par les rédacteurs du même endroit. On ne s'est pas contenté de défigurer ridiculement les faits, mais on s'est même rendu jusqu'à consacrer tout un article à mon sujet, article que nous reproduisons ci-après textuellement pour le bénéfice de nos lecteurs, afin d'en mieux découvrir la malice et les erreurs... voulues.

"Sait-on vraiment qu'on a un marquis à Montmagny... Un vrai marquis... Du moins, un qui se prétend tel? Le directeur d'un journal local est un grand voyageur... On dit en général que les voyages forment la jeunesse. Il y a des exceptions et ce directeur ne semble pas avoir appris grand chose dans ses promenades au long cours... Mais, nous avons appris de belles, nous, sur son voyage. Il paraît, et une lettre le prouve, que le dit directeur s'est fait passer lors d'un rapide séjour à Montmagny, en France, pour le descendant authentique du célèbre marquis de Montmagny, dernière gouverneur de la nouvelle France, premier concessionnaire de la Seigneurie de la Rivière du Sud. Et ce n'est pas une blague.

La preuve c'est qu'il a fait beaucoup mieux que ça. Alors qu'il combat la construction d'une nouvelle école à Montmagny, Canada, il a offert au curé de Montmagny, France, de lui bâtir une école. Inutile de dire que le bon curé Coite attend encore son école et se demande si ce bon Marquis de Montmagny, Canada, ne l'aurait pas un peu oublié dans ses voyages. Une lettre de Montmagny, France, nous demande de bien vouloir lui rafraîchir la mémoire et nous nous faisons un plaisir de transmettre à Son Excellence le Marquis de Montmagny, Canada, les inquiétudes d'un bon curé français qui se demande à quelle sorte de noblesse il a eu à faire! Et si par hasard quelqu'un de nos concitoyens fait un voyage en Europe qu'il regarde donc dans certain Livre d'or il n'apparaît pas la signature du dernier descendant des marquis de Montmagny".

Dans notre édition de la semaine du 10 juin, puis dans celle de la semaine du 17 juin, nos lecteurs, s'ils ont pris la peine de bien lire le témoignage d'un personnage de Montmagny (France) et surtout celui de l'hon Antoine Rivard, ont pu constater que les avancées de cet auteur anonyme n'étaient nullement fondées. Nous nous sommes toujours efforcé de resserrer les liens d'amitié qui unissent notre population aux magnymontois français. C'est dans cet état d'esprit que nous avons été heureux de leur signaler le passage de l'hon Rivard en France, afin que nos cousins de France puissent faire connaissance avec notre député, malgré certaines divergences d'opinions politiques qui existent entre M. Rivard et moi-même. Ce dernier a pu constater que je n'avais pas laissé là des promesses extravagantes, ni de titre de noblesse emprunté, bien que le rédacteur de cette sale feuille a voulu le faire croire à tout le monde.

Je comprend surtout dans ces accusations sans fondements et ces insinuations lunatiques que certaines gens ne peuvent juger les autres qu'à leur mesure, c'est-à-dire en leur attribuant des actes qu'ils sont seuls capables de faire. Je ne me rend pas plausible ces ridicules affirmations d'un gros rien et de ses accolites, qu'en affirmant qu'elles sont les élucubrations d'un lâche qui s'ennuie de n'être plus chez lui et ne sait que mordre ceux qui peuvent s'y rendre à leur dépens...

Ce malheureux incident n'en est qu'un entre bien d'autres, mais il illustre parfaitement bien le genre de littérature à l'emporte-pièce que l'on nous sert à l'occasion pour assaisonner des querelles, dénigrer des réputations et relever des salades littéraires au goût decadent qui feraient vomir des chats.

Nous n'avons pas l'intention de commencer une discussion, mais bien de mettre un point final à cette série de mets plus ou moins digérables qui nous ont été servis.

Nous espérons que, riches d'un libelle qu'ils n'ont pas eu, ces messieurs du Peuple Ltée, éviteront dans l'avenir de chataouiller encore une fois la loi qui protège les individus contre la diffamation.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs, mais nous nous devions de faire cette mise au point que le lâche auteur de l'article en question n'avait certe pas volée.

Maurice Marquis

Montmagny a célébré dignement la fête de la Saint-Jean-Baptiste

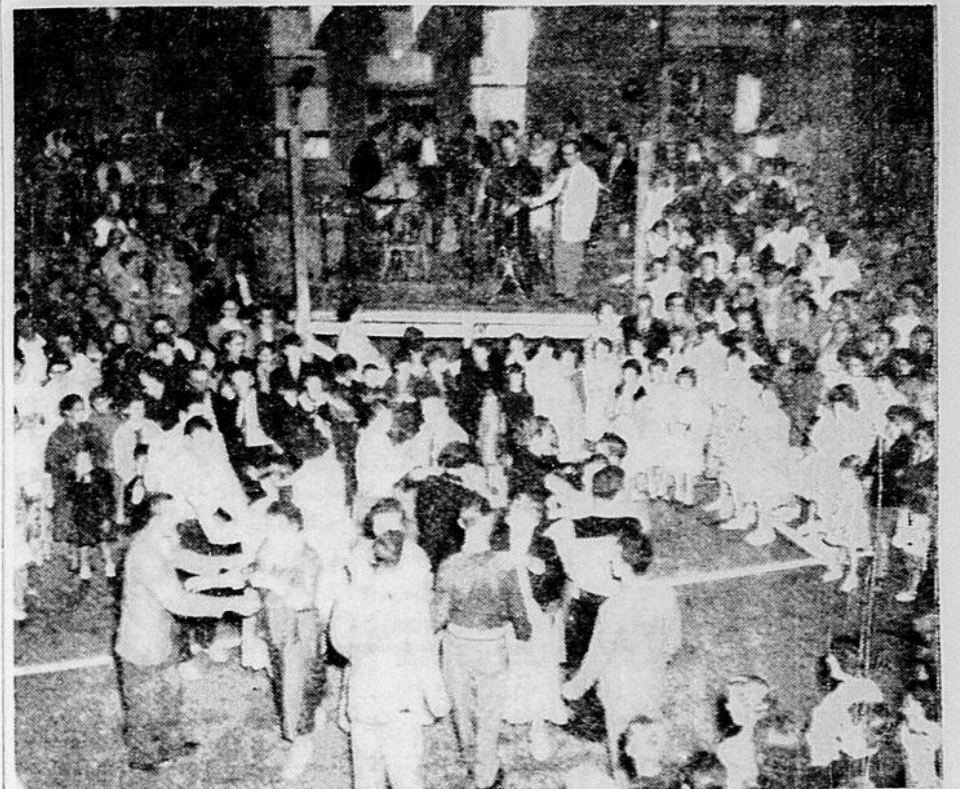
Une foule immense s'est pressée sur la rue St-Thomas ainsi qu'aux alentours vendredi soir, 24 juin, pour fêter la St-Jean-Baptiste. Répondant à l'invitation du poste de radio C. K. B. M., la population s'est réjouie en se glissant presque par la porte d'arrière de nos organisateurs de cette journée. Une fête champêtre à laquelle assistaient près de cinq cent enfants eut lieu dans l'après-midi, au terrain de jeux du Richelieu-Montmagny. C'est dans la soirée réellement que commencent les réjouissances coutumières à la célébration de la St-Jean-Baptiste.

Les organisateurs avaient choisi de ne pas faire de défilé cette année de façon à économiser pour l'an prochain. M. Henri-Miville Deschênes, président et directeur de la production, au poste CKBM, s'allia l'appui officiel des autorités municipales pour organiser une danse sur la rue St-Thomas, en face du poste de radio. Sous les ordres de M. Laurent Coquillard, directeur de la police municipale, on ferma les entrées de la rue St-Thomas pour permettre à la population de danser en toute liberté.

S'inspirant d'une série d'émission préparée l'an dernier, M. Deschênes tâcha d'imiter les manifestations du même genre qui se font partout dans la province de Québec. C'est avec aplomb, humour et savoir faire qu'il diri-

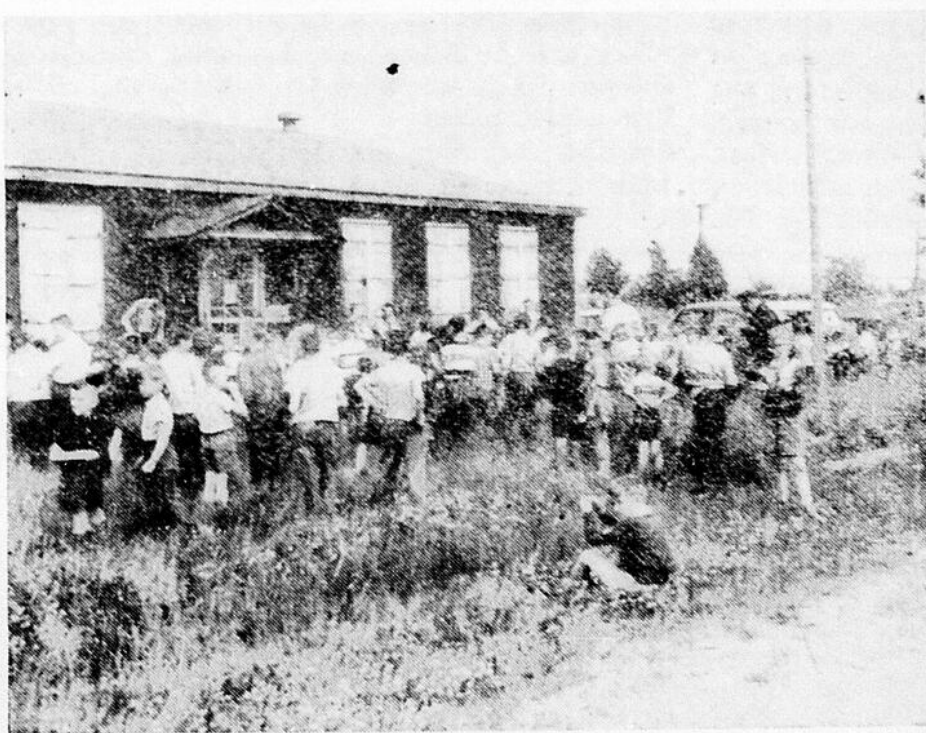
(Suite à la page 4)

Danse, rue St-Thomas, le soir de la St-Jean



Voici une partie de la foule massée vendredi soir dernier devant le poste de radio C. K. B. M. de Montmagny au cours de la danse organisée dans la rue St-Thomas. Cette manifestation unique dans l'histoire de Montmagny a été couronnée d'un succès bien mérité. L'estrade avait été gracieusement prêtée par l'Ecole des Arts et Métiers de notre ville. (Photo Pierre Michon)

A la fête champêtre de la St-Jean-Baptiste



Vendredi après-midi, au Terrain de Jeux du Club Richelieu-Montmagny, 500 enfants de la ville ont répondu à l'invitation des organisateurs de la St-Jean-Baptiste et sont venus s'amuser pour célébrer dignement la fête nationale des candiens-français.

(Photo Pierre Michon)

Distribution des prix à Cap St Ignace

Sainte-Anne de la Pocatière (DNC) Au couvent des Soeurs de la Charité de Cap St-Ignace, comté de Montmagny, avait lieu le 22 juin dernier, la distribution des prix. La séance était sous la présidence de M. l'abbé Damase Maranda, curé et de la Rév. Soeur Saint-Joseph du Sauveur, supérieure. Grâce à la générosité de nombreux bien-faiteurs et amis de l'éducation, les élèves ont été largement récompensés.

(suite à la page 4)

Elu directeur



M. Donat Faquet, président et général de A. Bélanger, Limitée, qui vient d'être élu directeur du Canadian Institute of Stove and Furnace Manufacturers, à la récente convention de cet organisme, à Ste-Adèle, Qué. — Nos félicitations.

En marge du centenaire du couvent

C'est en lettres d'or que s'est écrit le dernier chapitre des fêtes du centenaire de notre couvent. L'heure exquise, passée au couvent, vendredi dernier, restera pour toutes celles qui l'ont vécue un souvenir délicieux. La grande et chaleureuse hospitalité de la Rév. Mère Supérieure et de ses dignes compagnes ont fait de cette dernière réunion un épilogue inoubliable.

En effet, vendredi après-midi étaient réunies au couvent, sur l'invitation de Mère Supérieure, un groupe de dames et demoiselles

ayant pris part à l'organisation des fêtes du couvent. Mgr Painchaud, président cette assemblée à laquelle prenaient également part Mmes Louis-O. Roy et Albéric Marquis.

Mgr Painchaud, en son nom personnel et en celui de la Rév. Mère Supérieure, s'est chargé de redire, par des mots touchants et choisis, le merci de tous, tandis qu'à son tour, Madame J.-A. Marquis, présidente de l'Amicale, soulignait la générosité et le dévouement de toutes les personnes.

(Suite à la page 7)

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER de MONTMAGNYOrgane du comté de Montmagny.
— 72 années d'existence —Maurice Marquis — Directeur-Gérant.
Jacques Richer — Rédacteur.Louise Marquis — Assistant-Directeur.
Denise Marquis — Circulation et Administration.
Lucien Blais — Service de Publicité.Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs-Éditeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Qué., — Tél.: 7. — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.**Les Enigmes du Devoir**

André Laurendeau signe dans la livraison du 28 juin du "Devoir" un étrange Bloc-Note où il demande: "Faut-il abandonner une vieille lutte? J'en demande pardon à mes amis, commence-t-il par dire, mais il va peut-être falloir que les nationalistes changent quelques-uns de leurs objectifs."

"Voilà au moins un demi-siècle qu'ils réclament d'Ottawa un hymne national et un drapeau canadien..."

Or les communistes viennent d'endosser à fond les mêmes réclamations. "The Canadian Tribune", organe communiste, y consacre un large en-tête dans sa dernière édition. Devant cette situation fâcheuse qui ne doit surprendre personne puisque les communistes sont passés maîtres dans l'art "d'exploiter toutes les revendications minoritaires", André L. pose la délicate question de la coïncidence étonnante entre la pensée du "Devoir" et celle des communistes.

C'était bien inutile puisque je ne sache pas que le "Devoir" soit dans la question de l'adoption d'un hymne national et d'un drapeau distinctif, le seul corps publicitaire qui ait depuis plus d'un demi-siècle revendiqué ces avantages primordiaux pour un peuple indépendant comme le Canada. Ce n'est pas parce que les communistes commencent tout à coup à danser sur les pieds que nous allons danser sur la tête. Cette attitude, le "Devoir" aurait pu l'adopter, si sa position sur la question n'eût pas été connue depuis longtemps.

"Le Devoir" est depuis quelques années l'activité ésotérique de ceux qui sont rongés par un besoin d'extravagance et d'opposition. Il n'est pas une question, pas une mesure constructive, pas une proposition gouvernementale ou autre qui n'ait trouvé au "Devoir" un destructeur acharné.

"Le Devoir" souffre depuis quelques années d'une fièvre qui a fait perdre la tête à de plus forts que lui et qui se nomme "le souci d'être extravagant" ou "le besoin de poster devant les dames". Cette étrange psychose qu'on appelle mouniérisme, et qui n'est rien d'autre qu'une façon agréable d'arceur son avant-bras droit quand on parle aux jeunes, lui a lentement aliéné ceux qui cherchent au travers les phrases gentilles et bien articulées, les idées qui dirigent et soutiennent l'action.

Les vieux abonnés, continuent à vous lire Messieurs du "Devoir", par la force de l'habitude et parce qu'ils gardent encore l'espoir de vous voir vous "trouver", vous "réaliser", comme on dit dans certains milieux. Les jeunes ne vous lisent plus, sauf les bons en arithmétiques qui aiment à retrouver chez vous ce qu'ils aiment dans les chiffres: la possibilité de leur faire dire n'importe quoi.

Ce que veulent les jeunes, c'est une direction, une ligne de force et non pas des vérités approximatives susurrées sur un ton galant d'homme de salon. Il ne savent que faire d'articles qui sont des exercices de logiques, — tels qu'en connaissent les professeurs de philosophie, — destinés à épater des élèves, pour s'éviter la difficulté de convaincre l'intelligence.

Or, il arrive que vos vérités contradictoires sont tant agréables à l'oeil et à l'oreille, qu'on ne peut s'attaquer à aucun de vos axiomes sans risquer d'être honteusement enterré par les cris de "haro sur le baudet" ou ce qui est plus définitif de "clérical démodé".

Eh bien tant pis! Car s'il est détestable de voir de vieilles barbes faire les jeunes premiers, il est insupportable de voir travestis en collégiens, des hommes qu'on dit parvenus à la maturité depuis de nombreuses années. On excuse que des rhétoriciens transforment en jeu de société une inquiétude littéraire qui se veut une inquiétude humaine, — ce qu'on appelle crise d'adolescence, mais ces mêmes jeux de l'esprit chez un homme d'âge mûr révèle un besoin démesuré de plaire qu'on ne réalise qu'au détriment de son devoir et de son métier.

André L. a donc demandé s'il faut abandonner les vieilles luttes nationalistes maintenant que les communistes les appuient? Pour poser une telle question, il fallait être sûr que les lecteurs ne s'en fient pas, étant donné qu'ils ont depuis longtemps opté de revendiquer eux-mêmes ce qu'ils savent n'être plus dans la bouche du "Devoir" que des élans vers la littérature, des mots destinés à choquer les jeunes filles sensibles, et des idées distendues, pareilles à des épouvantilles, dans les bras desquels, des poètes en culottes courtes, viennent rêver d'enfanter.

JACQUES RICHER

POINTS DE REPERE

Courtoisie UNESCO

Notre éditorial d'il y a quinze jours soulignait les propos pertinents qu'avait tenu M. Albert Rioux sur la question du régionalisme en retenant surtout l'appel qu'il avait fait en faveur de la création d'un musée et d'une société historique. Pour compléter les motifs et les raisons que nous aurions d'avoir au milieu de nous une telle école du passé, nous ne croyons pas mieux faire que de renseigner nos lecteurs sur ce qui se passe dans les villes européennes où il existe un musée. C'est dans ce but que nous reproduisons l'article de M. Jean Marabini, attaché à l'UNESCO. Nos lecteurs se rappelleront que bien qu'elle ne soit pas inscrite dans des oeuvres d'art, notre civilisation n'en est pas moins digne d'être enseignée et aimée. Elle suscitera peut-être un jour le chef-d'oeuvre qui la consacrera. (N.D.L.R.)

L'AVENTURE
EST AU MUSEE

par Jean Marabini

Dans l'extrême nord de l'Europe, on conserve paraît-il, dans un "musée" secret, la pierre

sacrée des Lapons. En écoutant un vieux pêcheur de saumon parler de ce musée inconnu au delà du fleuve Ivalo, j'aurai dû me méfier. Les Lapons croient peut-être à la métempsychose, mais ils sont aisément mystificateurs.

"Vous trouverez la pierre à cinq journées de marche, vers le nord-est", disait le vieux pêcheur, qui prétendait se transformer en saumon, à l'occasion. Ses indications m'auraient conduit directement en Carélie soviétique. Le fils du pêcheur était d'un autre avis: "Le musée est à l'ouest vers la frontière norvégienne, près de la grande route stratégique construite par les Allemands pendant la guerre". Je restai deux mois dans la région; je ne trouvai pas le musée lapon. Un garde forestier norvégien donna son explication: "La pierre existe", déclara-t-il, "même si le musée n'existe pas. Elle est toujours dans la forêt. Pendant la guerre, un bataillon autrichien fut atteint de folie collective en la meute de loups-garous. Les Lapons protègent magnifiquement leurs trésors", conclut en souriant le garde-forestier, qui en réalité croyait davantage aux méfaits du scorbut. "Mais vous trouverez tout ce qui intéresse l'art et le folklore lapons dans les musées des capitales".

La Jacoude au labyrinthe
Cette histoire de chasse au trésor accuse peut-être certains préjugés traditionnels à l'égard des musées. Chaque grande ville possède au moins un musée où se conserve pieusement l'héritage artistique et culturel local, mais qui reste trop souvent ignoré et abandonné. L'homme

(SUITE A LA PAGE 6)

L'actualité

LE CANADA AUX CANADIENS

... MAIS QUAND!

L'opinion mondiale d'aujourd'hui veut que les Canadiens se distinguent des autres nations, non pas par leur origine ethnique, leur culture, ou la similitude de leur apparence physique; mais qu'avant tout, le signe distinctif des Canadiens réside dans l'attachement à leur pays (ce qui est à prouver!) et dans la fraternité qu'ils manifestent de par le monde.

Il est indéniable que notre pays est très bien vu présentement. A part un sol indéfiniment riche et un niveau économique respectable, nous avons de puissants hommes politiques dont le travail aux Nations Unies ou ailleurs tient les premières manchettes de la presse mondiale. Nous avons aussi de ces clairvoyants, grands prophètes de l'Epoque Contemporaine, qui crient tout le tralala politique; mais si un citoyen demande tout à coup à l'un de ces hommes roués de faconde si le Canada aura bientôt son drapeau distinctif et son hymne national; plus que des réparties dignes d'une diplomatie crasse.

La Constitution du Canada a pour fondement l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867. Cet acte a subi de multiples amendements depuis, mais jamais son caractère premier n'a été altéré. Notre pays est encore une colonie, parce que sa Constitution est basée sur un acte colonial signé en 1867. Le Canada a cependant son indépendance complète... sur le papier. De fait, le Statut de Westminster, signé à Londres en 1931, reconnaît que du jour au lendemain les Communes canadiennes à Ottawa peuvent voter l'indépendance de notre pays, et Londres ne peut en aucune façon entraver leur décision.

Il appert que les Canadiens sont des héros pour tout le monde, sauf pour eux-mêmes. Il est beau d'aider les autres peuples; il est magnifique de développer un réel sentiment national, de former une nation canadienne. Quand donc pourrions-nous dire que nous sommes tous Canadiens; qu'il n'existera plus cette distinction qui fait un Canadien français et un Canadien anglais? Certainement pas avant d'avoir notre drapeau et notre hymne national. Un drapeau distinctif et un hymne national sont des symboles sacrés qui façonnent le citoyen de la nation; l'en priver; c'est le frustrer; lui arracher; c'est quand il est mort!...

Dans son édition quotidienne du 30 mai dernier, le "Vancouver Sun" rapporte que M. Harold Winch, M.P., de Vancouver, demanda, le jour précédent, au T. H. Louis Saint-Laurent, quel était l'hymne national, O Canada ou God Save the Queen? Monsieur le premier ministre a d'abord souligné qu'il ne demandera pas à la Législation d'approuver un hymne national officiel. "Les sentiments spontanés de notre nation ont toujours prouvé son grand patriotisme", a répondu le T. H. Premier Ministre avec ambiguïté. Et je cite le reste de l'article du "Vancouver Sun":

"In answer to similar question by Opposition leader George Drew and John Diefenbaker of Prince Albert, the prime minister made long and patriotic statements about devotion to the Queen which Liberals applauded loudly. But he didn't answer the anthem question. He said he didn't think controversial arguments over flags and anthems were in the national interest. Winch was shouted down as out of order when he persisted in demanding an answer to his "What's the national anthem" question". — Fin de la citation.

Bien des gouvernements, libéraux et conservateurs, se sont succédés à Ottawa depuis le premier gouvernement canadien conservateur, dirigé par Macdonald en 1867. Leurs hommes ont été élus, soit par l'esprit de parti ou de couleur de nos traditionalistes entêtés (ce qui est très indigeste!), soit par la valeur du candidat qui brigait les suffrages (ce qui est démocratique!) Mais à l'avenir, de peur de passer pour un traître à la patrie, l'électeur canadien votera pour l'homme qui luttera pour le Canada d'abord, qu'il soit libéral, conservateur, C.C.F. ou autre. Le Canada aux Canadiens maintenant, ou jamais.

Nous avons toujours été plutôt apathiques sur notre question nationale. Nous avons préféré les promesses aux faits. Il est d'une importance capitale que notre vigueur naissante pour notre drapeau et notre hymne national augmente toujours, et ne tarisse pas à sa source. Le temps des Empires et des Colonies est révolu. Le vingtième siècle est le siècle de l'énergie nucléaire, mais aussi de la grande soif de l'indépendance des peuples. Les jougs espagnols et portugais sont morts, les empires français et anglais agonisent dans l'effusion du sang. Nous aurons la paix lorsque toutes les nations de la terre seront d'abord indépendantes sur leur sol, avant que d'être liées par des allégeances et des pactes, qui sont nécessaires pour répondre à l'interdépendance des peuples du vingtième siècle, mais qui ne règlent pas les congestions intestines.

Canadiens! Si la génération précédente a seulement été capable de nous donner la vie dans un pays qui se cherche encore, ayons du moins le patriotisme d'endormir à jamais le fantôme du colonialisme, de former notre nation canadienne; de permettre au Canadien qui meurt de fermer les yeux au chant de son hymne national, et de les rouvrir une dernière fois pour saluer son drapeau, ce drapeau qui continuera à flotter dans le ciel du Canada; sur cette terre qui l'a nourri, sur ce sol qu'il a foulé; ce drapeau qui parcourra les mers, et qui dira à tous que le Canada, c'est notre pays!

Canadiens, mêlons-nous de nos affaires, mais mêlons-nous en!

Gaston DUMAS, Montmagny.

Magnifique succès du bazar de Saint-Mathieu

Mlle Pierrette Côté gagne le concours de popularité

Dimanche soir se terminait le grand bazar de Saint-Mathieu. Ce dernier qui eut lieu dans la nouvelle école Saint Pie X du 18 au 25 juin, fut un immense succès. Grâce à la collaboration de tous et à la générosité des paroissiens autant de Saint-Mathieu que de Saint-Thomas, on prévoit que les recettes seront selon les espérances des organisateurs. Nous communiquerons à nos lecteurs très bientôt, les chiffres exacts de ces recettes qui seront consacrées entièrement à l'église.

L'ouverture avait eu lieu dimanche le 18 juin. L'hon. Jean Lesage, M.P., ainsi qu'un grand nombre d'invités de marque assistaient à cette ouverture. Au cours de la semaine l'hon. Antoine Rivard visitait à son tour les kiosques. Plusieurs centaines de personnes chaque soir ont rempli les salles de l'école apportant leur contribution à cette organisation charitable.

Le concours de popularité qui mettait en lice trois jeunes filles de la paroisse obtint lui aussi un grand succès. Mademoiselle Pierrette Côté fut l'heureuse gagnante de ce concours. Les prix du concours de popularité furent tirés dimanche soir et M. André Boulanger était l'heureux gagnant de la machine à coudre tandis que M. Rosaire Boulet était le gagnant de la machine à coudre et M. Jocelyn Desrosiers dont on

a pu découvrir l'adresse jusqu'à date se voit attribuer la lessiveuse électrique.



D'autres magnifiques prix furent mis en ralle chaque soir de la tombola et furent gagnés par des personnes de Montmagny dont nous donnerons la liste sous peu.

Un cordial merci s'adresse à tous ceux qui de loin comme de près ont contribué au succès de cette entreprise importante dont les fonds serviront à la construction de la future église.

Scènes de violence à la suite d'une orgie

Un baptême remis, un parrain éméché, une bagarre à coups de bâton et de crosse de fusil ont résulté dimanche en deux arrestations qui ont eu leur écho au Palais de Justice, mardi matin.

Un individu de Ste-Louise qui devait être dans les "honneurs" dimanche, le 26 juin, avait pensé de célébrer dignement cette occasion en prenant le "p'tit coup traditionnel" avant la cérémonie du baptême au lieu d'après. A son arrivée sur les lieux on s'aperçut qu'il en avait un peu trop, et l'on crut bon, pour ne pas mêler l'alcool à l'eau, de remplacer le pseudo-parrain. Ce qui ne lui plus pas, il va sans dire.

Après une petite discussion, où le frère de l'individu en question dû intervenir, le "party" se transporta à la maison d'un beau-frère où une bataille rangée s'organisa sous l'effet de la boisson pris en quantité vraiment surprenante.

Un gourdin d'une grosseur respectable servit à notre individu pour enfoncer plusieurs côtes à l'un de ceux qui tentaient de le

retenir. S'emparant ensuite d'une carabine à cartouche, il aurait mis ses violentes menaces à exécution n'eût été de la prévoyance de la femme de son frère qui avait caché les cartouches.

Quelqu'un appela la Sûreté Provinciale. Notre individu ne tarda pas à prendre la poudre d'escampette et l'agent Léon Caron après une enquête menée dans les environs l'arrêta en même temps qu'un individu de St-Onésime qui lui servait de chauffeur tout en étant lui-même sous l'effet de l'alcool.

Nos deux gais fêtards furent écroués au Palais de Justice et furent ensuite libérés sous cautionnement le lendemain.

Le chauffeur comparaisant mardi matin devant S. H. le juge Léo Bérubé de la Cour des Sessions de la Paix s'est reconnu coupable de conduite en état d'ivresse et fut condamné à \$50.00 d'amende ainsi qu'aux frais de la cause. Il lui fut également interdit de conduire pour une période de trois mois. Le parrain comparaitra à une date ultérieure.

Deux arrestations

La police municipale signale cette semaine deux arrestations toutes deux pour vagabondage en état d'ivresse.

Le premier qui est un individu le l'extérieur de la ville a été mis sous arrestation lundi, le 27 juin, sous une accusation de vagabondage sur la rue St-Jean-Baptiste. Il fut écroué dans une cellule municipale et devait comparaitre le lendemain en Cour du Recorder.

Un individu de notre ville a été mis à l'ombre mardi, le 28 juin, par un officier de la police municipale pour avoir causé du désordre alors qu'il était sous l'effet de la boisson. Il couva son vin aux frais des contribuables pendant vingt-quatre heures et fut ensuite remis en liberté.

Ce sont les seules activités cette semaine au poste de police et de pompiers. Il faut croire que la chaleur adoucit les moeurs et tempère les caractères trop bouillants...

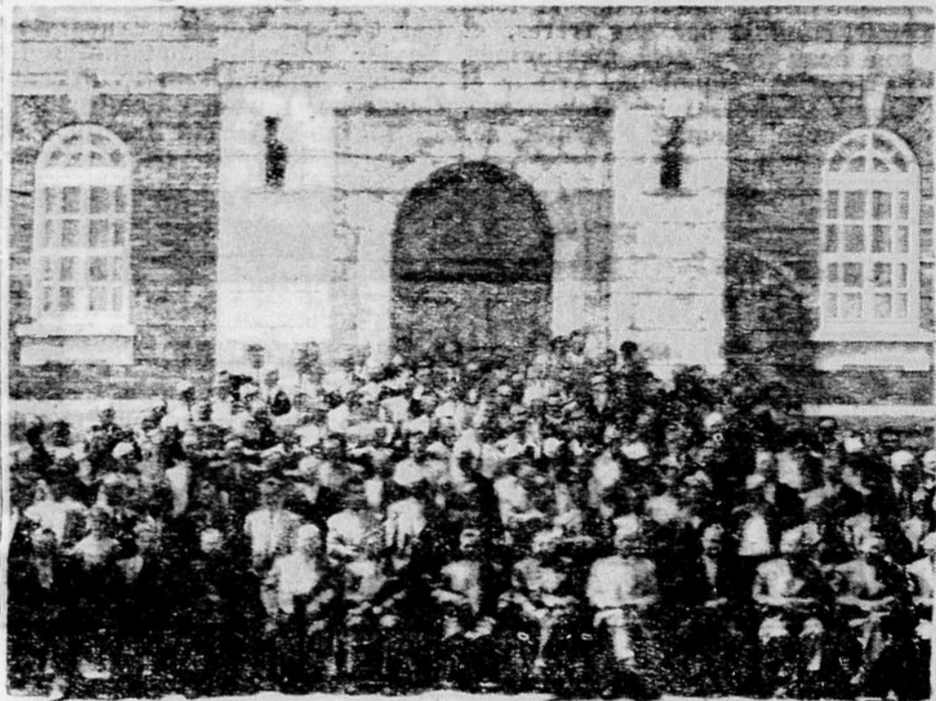
1,000 fermières à Notre-Dame du Lac

Sainte-Anne de la Pocatière (DNC) - La Fédération Régionale des Cercles des Fermières des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Temiscouata-Sud a tenu, avec un très grand succès d'assistance, sa journée d'études annuelle, le 22 juin, à Notre-Dame du Lac, comté de Temiscouata. Le programme, qui a débuté par la messe, s'est déroulé dans l'ordre déjà publié, sous la présidence conjointe de Mme Albert Lévesque, de Notre-Dame du Lac, conseillère du comté de Temiscouata et de Mme Charles Gagné, présidente de la Fédération, Ste-Anne de la Pocatière, L'Islet, Notre-Dame du Mont-Carmel, Cabano avec Mlle L. Labelle comme animatrice subtile ont répondu à un questionnaire préparé à l'avance. L'assistance s'est mêlée à la discussion par des réflexions spontanées, du plus pur esprit rural. Bref ces

minutes furent d'un intérêt particulier pour tous. La séance de l'après-midi fut

in "Hommage à la Femme Rurale" préparé par le cercle de (Suite à la page 7)

Congrès agrico-forestier à la Pocatière



On remarque sur la photographie, 1ère rangée: MM. Félix Bélanger, président diocésain de l'U.C.C. de Ste-Anne-de-la-Pocatière; M. Arthur Massé, député du Comté de Kamouraska au Fédéral; M. Roch Delisle, I.F., de Québec; M. Samuel Audet, directeur du Service Forestier; M. Arthur Boucher, agronome, de Ste-Anne; le Rév. P. Engelbert Lacasse, S.J., aumônier général des Bûcherons. (Photo Roland Martin).

Echos du Palais de Justice

Siégeant en Cour des Sessions de la Paix, l'hon. juge Léo Bérubé a servi à un individu de St-Pamphile une condamnation exemplaire pour avoir conduit son automobile en état d'ivresse et avoir été trouvé coupable de négligence criminelle alors qu'il était au volant de son automobile.

Le juge s'est montré particulièrement sévère à son égard parce que le prévenu avait été condamné l'an dernier pour la même offense. Une requête signée d'une quarantaine de noms de citoyens de St-Pamphile révéla que le même individu était une menace pour la sécurité publique lorsqu'il était au volant de son automobile en état d'ivresse, ce qui arrivait souvent.

Pour avoir été criminellement négligeant alors qu'il était au volant d'un véhicule motorisé, le juge l'a condamné à \$50.00 d'amende et aux frais de la Cour et lui a interdit de conduire pour une période de six mois. Sur le deuxième chef d'accusation, le prévenu qui a écoupé 15 jours de prison, devra payer les frais de la cause et ne pourra conduire pour une période de douze mois, consécutifs aux six mois précédents.

Un individu de Beaumont qui s'est reconnu coupable d'avoir conduit son véhicule en état

d'ivresse s'est également vu imposer une sentence de 15 jours de prison ainsi qu'une interdiction de conduire pour une période de 12 mois. Le procureur a recommandé au juge une sentence exemplaire dans le cas du prévenu, étant donné qu'il avait déjà été condamné pour la même offense l'an dernier.

L'hon. Juge Bérubé a déclaré qu'il se montrera dorénavant très sévère pour ceux qui seront coupables de conduite en état d'ivresse; "il faut débarrasser nos routes de ces ivrognes", a-t-il ajouté.

Un individu de Ste-Perpétue qui n'avait pas arrêté à la suite d'un accident survenu le 2 juin et qui s'est reconnu coupable d'avoir conduit son véhicule alors qu'il était ivre, le 8 juin, a été condamné à \$100.00 d'amende plus les frais des deux causes et s'est vu interdire de conduire pour une période de six mois.

Un individu de St-Juste, par ailleurs excellent citoyen, a été condamné à \$5.00 d'amende plus les frais pour avoir mené du tapage et avoir insulté les citoyens de son village alors qu'il était en état d'ivresse. Le juge a exigé un cautionnement de \$200.00 pour que le prévenu garde la paix pendant un an, ou à défaut, il devra purger une sentence de 15 jours en prison.

Le comité diocésain Lacordaire de Québec organise un voyage

Le Comité diocésain Lacordaire de Québec organise présentement un voyage qui conduira les participants jusqu'à Détroit, aux Etats-Unis. Les

principaux endroits visités seront: Le Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Midland, Détroit, le Lac Simcoe, Hamilton, Les Chutes Niagara, Utica, Auriesville, Tikonderoga, le Lac Champlain et Plattsburg.

Le départ de ce voyage se fera dimanche le 17 juillet à 7 h. de la gare des autobus, 95 rue St-Roch, Québec. Les Lacordaires et leurs amis québécois qui feront ce magnifique voyage seront accueilli en cours de route par les Lacordaires ontariens. Nul doute que les Jeanne d'Arc du Québec seront l'objet des égardes de leurs soeurs de l'Ontario.

A ceux qui, à l'époque, disposeront d'une semaine de vacances et projettent de faire un beau voyage, le Comité diocésain Lacordaire de Québec apporte la réponse tout indiquée: un pèlerinage au Sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine, à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, à Midland et à Auriesville, deux sanctuaires dédiés à nos Saints-Martyrs Canadiens. Au moins une fois au cours de notre vie il faut visiter ces lieux et y respirer l'atmosphère de prière, de foi et d'amour que nous y trouvons dès l'arrivée. Il ne faudrait pas oublier de mentionner le sanctuaire unique de "La Petite Fleur" dédié à Ste-Thérèse, à Détroit. (Suite à la page 7)

Pointes sèches

TOUTE la semaine ce fut une symphonie en do chaleur et pour ceux qui sont en vacances ce fut plutôt un jazz en peau brûlée.

Molotov a été consacré vedette No 1 de la télévision américaine.

Belle naïveté de nos savants voisins du sud.

Sortira vainqueur de la guerre froide, qui aura le plus long sourire.

La rivière du Bras St-Nicolas fait une concurrence effrénée au dépôt municipal.

C'est peut-être ça le nouvel emplacement!

Le pont du Bras, en plus de se nourrir d'accidents ira certainement bientôt prendre un bain dans la rivière, à moins qu'on y voit. C'est une aventure de le traverser en même temps qu'un camion.

Une autre longue fin de semaine en perspective pour plusieurs employés qui ne travailleront pas vendredi.

Espérons qu'aucun accident de la route ne la fera durer plus longtemps que prévu...

C'est le temps l'ami de choisir entre l'eau et l'alcool.

Une pinte d'alcool est aussi pesante dans le ventre d'un baigneur qu'une pierre à son cou.

Réunion générale des membres du "Service d'Education du Collège Sacré-Coeur Montmagny, Inc."

La corporation du Prêt d'Honneur a tenu sa réunion générale au Collège Sacré-Coeur de Montmagny lundi, le 20 juin 1955.

La réunion débuta à 9.00 heures par la prière récitée par le Frère Paul-Alfred, directeur; puis Me Robert Develuy fit lecture du procès-verbal de la réunion du 31 mai par laquelle le "Service d'Education du Collège Sacré-Coeur de Montmagny Inc." était institué légalement par une charte obtenue suivant la troisième partie de la Loi des Compagnies. Les lettres patentes furent ensuite présentées aux membres de la corporation pour fins de consultation.

Comme le stipulent les règlements, le bilan de la corporation fut présenté et analysé dans ses menus détails; en l'occurrence, le Frère Paul-Alfred agissait comme rapporteur.

L'assemblée procéda ensuite à la formation du bureau de direction pour l'année 1955-56:

noms suivants ont été élus au scrutin secret, chaque membre présent désignant dix noms (candidats) à la charge de directeurs: Amédée Proulx, Patrice Corriveau, Cléophas Guay, Laurent Paquet, Antonio Laberge, Philippe Morin, Ernest Binguet, Charles-Omer Bernier, Réal Mont-

miny, Jean-Paul Tremblay. Directeurs ex-officio: Frère Paul-Alfred, directeur, Frère Louis-Philippe, titulaire de la Prê-Université, Frère Amans, titulaire de la douzième année.

REUNION DES DIRECTEURS MM. An'ou' Laberge, Patrice (Suite à la page 4)

Les cours de conduite à Montmagny

Jeudi soir se terminait la série des cours techniques du Cours de Conduite donné par le Club Automobile à un groupe de personnes de Montmagny. Les cours de pratique se poursuivront encore cette semaine.

Les vingt-sept élèves, en majorité des dames et demoiselles, se disent enchantées de ces cours qui leur ont donné l'avantage de devenir des conducteurs avertis et compétents. Les fatigues et les heures consacrées à ces cours sont vraiment de peu d'importance devant la satisfaction que chacun ressent maintenant à la fin de ces cours qu'ils jugent extrêmement pratiques et même nécessaires.

A la demande générale, une nouvelle série de cours sera probablement donnée, si les inscriptions sont assez nombreuses, vers la deuxième semaine du mois d'août. Tous ceux qui seraient intéressés feraient bien de donner leurs noms immédiatement pour ne pas risquer d'être déçus.

Obsèques de M. Magloire Fournier

Un éloquent tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de M. Magloire Fournier, négociant de connu de notre ville et de la région, citoyen avantagement gion, décédé subitement à Québec, le 20 juin, à l'âge de 52 ans. Sa disparition affecte une famille bien en vue et estimée de Montmagny. Il était le fils de feu Monsieur Thomas Fournier, et de dame Aurélie Chabot. Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 23 juin, à dix heures, en l'église St-Thomas de Montmagny.

Nombreux sont les citoyens en vue, amis, hommes d'affaires de l'endroit et de l'extérieur qui ont fait escorte à la dépouille mortelle du défunt jusqu'à l'église et ont assisté aux funérailles qui furent solennelles. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, Mme Vve Thomas Fournier, ses frères: Philippe-A., Jean-Charles, E., Alexandre, de Québec, et Albert-Thomas Fournier, de Montmagny. Ses sœurs: R. M. Sainte-Aurèle de Rome, C.N.D., née Marguerite, de l'École St-Mathieu, de Montmagny; et Mme Cyrille Chabot, née Marie-Emma, de St-Vallier; son beau-frère, M. Cyrille Chabot, une belle-sœur, Mme Philippe-A. Fournier, née Marguerite, ainsi que ses neveux et nièces: Jocelyne, Lise, Colette, Hugnette, Ginette, Jacques, Marc-André, Jean-Yves, et Guy Fournier. En outre, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le convoi funéraire était précédé d'un landeau de fleurs, suivi de la croix portée par M. Georges-A. Collin, tandis que le deuil était conduit par ses frères, et son beau-frère déjà mentionnés. Ses oncles: Napoléon, Arthur et Albert Chabot, Ovide Dominique, son neveu, Jacques Fournier, ses

cousins parmi lesquels, Pantaléon Fournier, St-Patrice de Riv-du-Loup; Thomas Chabot, St-Paul; Thomas et Rosaire Chabot, Montmagny; MM. Léon, Paul-E. Omer, Fernand et Gaston Chabot, de St-Paul; Georges Chabot, N.-D. du Rosaire, Rolland Audet, Angénard Picard, St-Paul; MM. Arthur, Léo, Robert, et Paul-E. Fournier, Gérard, Camille, Arthur, Paul-A. et Joseph Dominique, Philippe Robin.

A l'église, Mgr Albert Pâinchaud, P.D., V.F., fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Adrien Forques et Bertrand Blanchet, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale rendit la messe de Requiem, avec le concours des RR. FF. Amans, Léonide, Camilien, et Henri-Louis, S. C., ce dernier agissant comme maître de chapelle.

A la suite des membres de la famille dans les rangs du cortège, on remarquait: l'Hon. Jos. Boulangier, C.L., Narcisse Boulangier, maire de la municipalité St-Thomas; Philippe Noël, maire de N.-D. du Rosaire; Alexandre Chouinard, C.R., Gonzague Bélanger, N.P., Chs-Eugène Létourneau, Jos.-C. Després, Paul-N. Collin, Jos. Caouette, Dr. Edgar Denault, Jos. Denault, Jean Lessard, Launon; Gérard Guy, Léonce Collin, René Samson, Irène Poirier, Marcel Bédard, André Béchard, Laval Paquet, Eutrope Méthot, Méderic Gaudreau, Ernest Ringuet, Raymond Clavet, Edgar Dallaire, Henri Boulet, de Québec; MM. Adjuitor Fortier, Georges Mercier, Ernest Brie, Xavier Thibault, Jos.-Emile Lachance, Armand LaBrie, Fernand Gaudreau, Lorenzo Gaudreau, J.-A. Barnabé, Wilfrid Brochu, P.-E.

Blouin, J.-P. Lapointe, Dr. Clément Rouleau, M.V., Henri et Ulric Dion, Jos.-E. Lemelin.

Philius Goulet, Lévis, De St-Vallier; Apollinaire Roy, Clément Guillemette, Edmond-H. Roy, J.-Marie Guérard, Albert et Paul-André Vallières, Jean-Charles Roy; Adélar Leclerc, St-Michel; Edmond LaBrie, Armagh, De St-Pierre; Amédée Roy, Amédée Létourneau, Théodore Lapointe, J.-L.-Armand Proulx; Eusèbe Vachon, St-Eugène; Félix Vachon, L'Islet, De Cap St-Ignace; Paul Roy, Wilfrid Caron, Eugène Caron, P.-E. Gaudreau, Lauréat Kirouac, Ernest Richard, De N.-D. du Rosaire; Jos. Dubé, Maurice Plante, Emile Dubé, De Portneuf; Raoul Rochette, J.-A. Nadeau, Jos. Lemelin, Alphonse Proulx et Jos.-F. Blais, de St-Paul.

On voyait encore: MM. Léon Michaud, Adjuitor Cloutier, Léandrus Langlois, Jos. Minville, Amédée Després, Jr; Jos. Francoeur, Raoul Boulangier, Jos. Lévesque, Albert Caron, Amédée Boulangier, Nap. Gagné, Ulric Clavet, Omer Fournier, Emile Giasson, Paul-N. Boulet, Lauréat Caron, Lorenzo Beaumont, Robert Fortin, Narcisse Chabot, J.-Chs. Boulet, Fortunat Fournier, Robert Bernatchez, Jos. Fournier, Paul-E. Thibault, Jos. Morin, Jules Corriveau, Eugène Bernier, Nap. Ouellet, Achille Ouellet, Raoul Fournier, René Jacques, Maurice Dubé, C.A.; Ernest Boulet, Amédée Coulombe, Eugène Talbot, Rolland Ouellet, Raoul Lévesque, Maxime Mercier, Ed. Normand, Nazaire Proulx, Roch Laberge, Candide Boulet, Rolland Breton, Ls-Georges Fortier, Pierre Nicole, Phil. Nicole jr, Georges Mercier, et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Marcel Ruelland, de notre ville.

Nous prions tous les membres de la famille d'agréer l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Programme de clôture de la campagne antialcoolique

DU DIOCESE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

C'est dimanche, le 3 juillet, qu'a lieu à Montmagny, la clôture de la grande campagne antialcoolique du diocèse de Ste-Anne.

Tous les membres Lacordaire et Jeanne d'Arc des vicariats forains 1, 2 et 3 sont attendus à cette journée antialcoolique.

A 2 heures de l'après-midi, c'est la récitation du Rosaire à l'église St-Mathieu, suivie d'une parade au soubassement de l'église St-Thomas.

A 3 heures, aura lieu une réunion d'étude pour les membres de l'Association seulement. Des directives seront données par notre aumônier et président diocésain. Assistons en grand nombre!

A 7 heures 15, heure sainte à l'église St-Thomas, prêchée par M. l'abbé Chs-Eugène Raymond, aumônier diocésain.

A 8 heures 30, grande soirée récréative et musicale au soubassement de l'église St-Thomas. Une très belle assistance est attendue. Toute la population y est invitée.

Samedi soir, à 7 heures 30 p.m., soyons aux écoutes du poste CKBM qui gracieusement procure à vos chefs le privilège de vous livrer leurs messages.

Permettez-moi, Lacordaire et Jeanne d'Arc de faire appel à votre générosité pour faire de cette journée un véritable succès. Alors, tous présents! Nous vous attendons en très grand nombre à cette journée antialcoolique.

Funérailles de Mme G. Bilodeau

Des funérailles imposantes ont été faites, le 22 juin, en l'église de Berthier-en-Bas, à Mme Exilda Mercier, épouse de feu Gaudis Bilodeau, décédée à l'âge de 92 ans et 8 mois.

M. l'abbé J.-B. Bélanger, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de M. le Chanoine L.-H. Paquet, curé de St-François et de M. l'abbé Vital Labrie, curé de St-Vallier.

La défunte laisse dans le deuil, ses fils, MM. Arthur et Daniel Bilodeau; ses filles, Mme Anicet Trudel, née Alma, de Québec et Mme Joseph Lachance, née Elmière, de Berthier; ses gendres, MM. Anicet Trudel et Joseph Lachance; ses belles-filles, Mme Daniel Bilodeau, née Lucet et Talbot, et Mme Arthur Bilodeau, née Antoinette Lachance; ses petits-enfants, M. et Mme Maurice Couillard, M. et Mme Honorius Simard, de Québec; Lionel, Réal, Monique, Jeannine, Odette et Marielle Bilodeau, M. et Mme P.-Denis Trudel, Maurice, Madeline, Denise et Thérèse Trudel, de Québec; M. et Mme Wellie St-Pierre, Jean-Paul, Marcel, Guy, Claire, Aline et Poulaine Lachance, de Berthier; ses arrière-petits-enfants, Gilles, André, Jean et Louise St-Pierre, Luc et Diane Trudel, de Québec; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Armand Tremblay, Louis Labrecque, Joseph Lachance, Mme Gérard Labrecque, MM. et Mmes Adrien Larose, Octave Lefrançois, Arthur Lefrançois, Romulus Mercier, Henri Mercier, Joseph Poquet, Ernest Bilodeau, Oscar Mercier, Donat Mercier, Gaudis Grégoire, Mlle Marie-Louise Blais, M. Adéodat Blais, M. Aurèle Mercier, Mme Thomas Harton; ses cousins

et cousines, Mme Ictave Galibois, Mme Adolphe Clavet, Mlle Alice Bilodeau, M. et Mme Ulric Bilodeau, M. et Mme Ernest Hoffman, M. et Mme Adalbert Mercier.

Au départ de la résidence mortuaire, chez son fils, M. Daniel Bilodeau, la croix était portée le cercueil, MM. Maurice Couillard, M. Lionel Bilodeau; portaient lard, Maurice et Paul-Denis Trudel, Jean-Paul Lachance, tous petits-fils de la défunte.

Le deuil était conduit par les parents déjà mentionnés et on remarquait aussi dans l'assistance, MM. Joseph Lemelin, Armand Buteau, Augustin Galibois, Albert Clavet, Delphis Guilmette, Ovide Clavet, Roger Galibois, Gilles Galibois, Henri Pelletier, Conrad Dufour, Ubald Galibois, Edgar Boucher, Théophile Hudon, Wilfrid Guy, Joseph Pelletier, Emile Dufour, Raymond Blais, Paul Guilmette, Elisée Dufour, Louis Beaulieu, Moïse Cloutier, de St-Pierre; Robert Bossé, Ed. Martin, Paul-Armand Roy, et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand, de St-Pierre, Montmagny.

Montmagny a cél.

(Suite de la page 1)

gea lui-même la soirée qui dura deux heures et quart et qui fut radiodiffusée sur les ondes du poste local, en même temps que les hauts-parleurs projetaient dans la rue, les airs de folklore canadien.

Une estrade avait été érigée sur le perron du poste. Y prirent place l'orchestre des Troubadours St-Mathieu composé de MM. Denis Martin, Marcellin Langlois et Georges Tremblay sous la direction de M. Roland Nicole.

Après la présentation de l'orchestre, M. Deschênes se mit en frais de faire marcher les choses rondement. Il y eut exactement 33 chansons entrecoupées de danses. Un grand nombre d'amateurs et de bonnes volontés prêtèrent gracieusement leur concours.

M. et Mme Jean-Paul Tremblay chantèrent trois chansons: "Cécile et Collin", "Dans le boa vieux temps" et "Nicolas". Participèrent aussi Mlles Bibiane Bossé, Cécile Blais, Charlotte Lemieux et Thérèse Simoneau, MM. Réal Montminy et Léon Montminy, L.-P. Fortin, Marcellin Gamache qui dirigea les Routiers. Toutes les chansons ont été accompagnées au piano par Mlle Henriette Michon. Une petite fille de six ans, Lise Boivin de Ste-Apolline a également chanté.

L'expérience concluite par M. Deschênes, vendredi soir dernier, a été un franc succès. Tous ceux qui y ont assisté, — et on calcule leur nombre à plus de quatre mille, — ont manifesté leur joie et leur satisfaction. Et lorsque vers minuit moins quart chacun dû retourner chez soi, bien des couples tournèrent longtemps encore dans les environs, enchantés qu'ils étaient de leur soirée.

C'était la première expérience du genre à Montmagny. L'organisateur mérite nos félicitations et notre encouragement.

Distribution des

(Suite de la page 1)

S'est classé 1ère en première année: France Paris; en 2ème année: Thérèse Gagné; en 3ème année: Francine Caron; en 4ème année: Lise Gagné; en 5ème année: Denise Ouellet; en 6ème année: Jocelyne Guimont; en 7ème année: Ginette Jacob; en 8ème année: Gisèle Lemieux; en 9ème année: Marcelle Dero; en 10ème année: Marie-Paule Bouchard; en 11ème année: Cédulie Bernier; en 12ème année: Marcelle de la Durantaye.

Mlle Marcelle de la Durantaye, ayant subi avec succès les Examens du Département de l'Instruction Public pour l'obtention du certificat de 12ème année, reçoit ce certificat d'Etudes Primaires Supérieures avec la note "Distinction". Cette élève reçoit également le diplôme de l'Institut donnant droit au titre de graduée de l'Institution des Soeurs de la Charité de Québec. Ce diplôme lui est octroyé avec la note "Distinction". Une couronne d'or, gracieusement offerte par la Rév. Mère Supérieure, fut aussi décernée à Mlle De la Durantaye.

Ont reçu des certificat de musique décernés par l'Institut des Soeurs de la Charité, les élèves qui ont subi avec succès les examens théoriques et pratiques: en 1ère année: Jocelyne Fortin, Rolande Delage et Denise Laurendeau; en 2ème année: Jocelyne Guimont, Huguette Dero, Marguerite Roberge et Diane Caron; en 3ème année: Ginette Catelier, Cécile Labranche, Ginette Jacob, Gisèle Anctil, Claudette Matte, Laurette Couillard, Claudette Bernier et Nicole Gosselin; en 4ème année: Huguette Matte et Lise Têtu; en 5ème année: Liette Roberge; en 6ème année: Nicole Anctil et Marcelle Dero.

L'Université Laval décerne le Certificat Supérieur de Musique à Mlle Denise Bernier qui réussit les examens universitaires théoriques et pratiques sur toutes les matières du programme, avec la note "Grande Distinction".

Des diplômes de sténographie et de dactylographie ont été décernés à Mlles Marie-Paule Bouchard, Cédulie Bernier, Pauline Fortin, Liette Roberge, Louise Bernier, Denise Fortin, Céline Guimont, Pâquerette Dero, Marie-Jeanne Boucher et Angèle Guimont. Félicitations à toutes ces récipiendaires.

Réunion générale

(Suite de la page 3)

Corriveau, Laurent Paquet et Ernest Ringuet, étant absents à la réunion, furent convoqués immédiatement.

Les treize DIRECTEURS firent ensuite le choix de leurs OFFICIERS. Sur demande de M. Jean-Paul Tremblay, le choix se fit par scrutin secret qui donna le résultat suivant:

Président, M. Ernest Ringuet; Vice-président, M. Amédée Proulx; Trésorier, M. Antonio Laberge; Secrétaire, Frère Louis-Philippe.

Suivit une courte réunion du nouveau Conseil de la corporation. Le président d'office, M. Ernest Ringuet, y alla de son mot de remerciement à l'égard de ses électeurs et assura le Bureau de direction de sa plus entière collaboration.

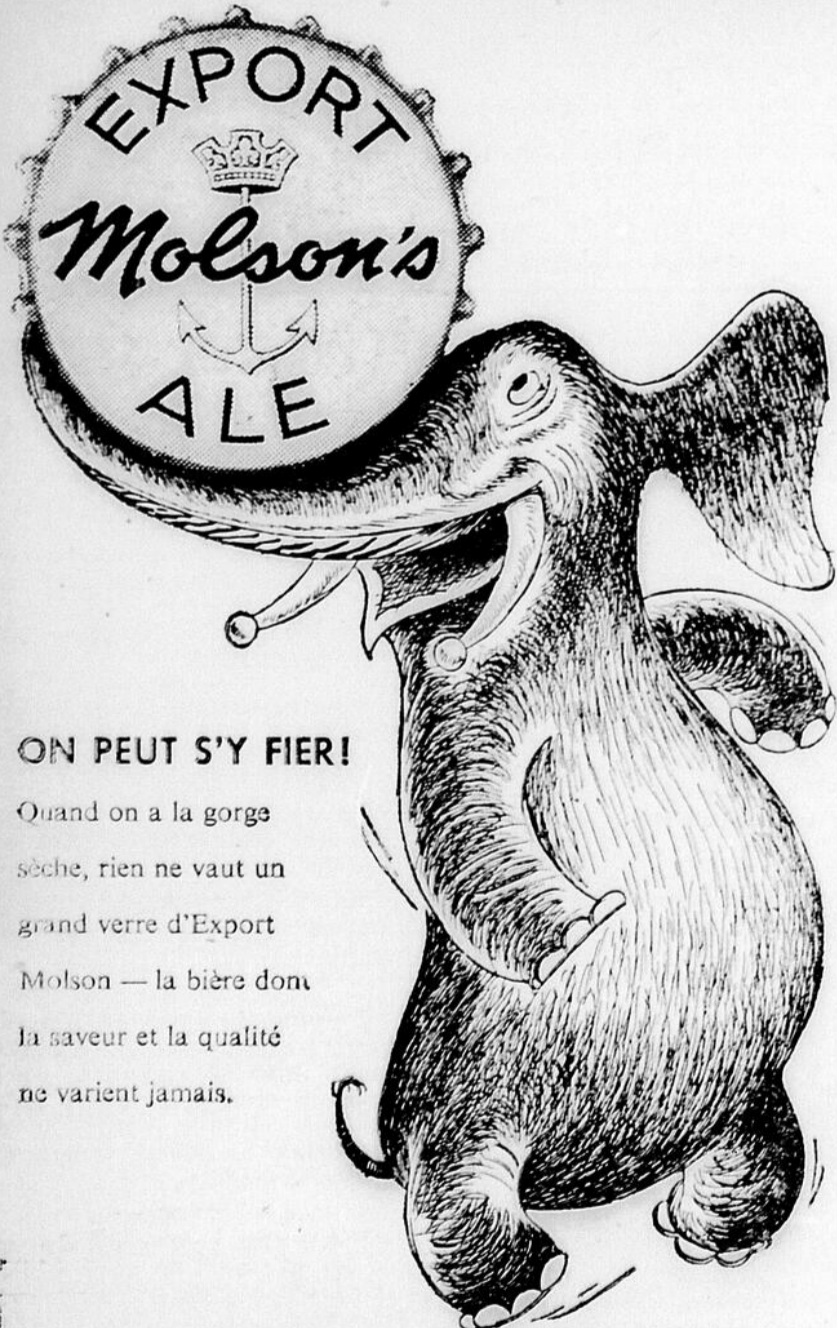
Proposé par le Frère Amans qu'un vote de remerciement soit adressé à M. Marcellin Gamache, président intérimaire sortant de charge.

Proposé par le Frère Louis-Philippe qu'une motion de remerciement soit adressée à M. Robert Daveluy, avocat, pour les généreux services rendus dans l'organisation de la corporation.

L'assemblée ratifie les motions. A 10.45 heures, le président déclare l'assemblée close.



ILS SONT DELICIEUX
BISCUITS MONTMAGNY



ON PEUT S'Y FIER!

Quand on a la gorge sèche, rien ne vaut un grand verre d'Export Molson — la bière dont la saveur et la qualité ne varient jamais.

BIÈRE EXPORT
Molson's

LES MOTS CROISES

Problème No 8

Par: R. Rhéaume

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement et verticalement: se sont les mêmes questions.

- 1- Cris de la chèvre
- 2- Dessin, en grand, d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol - Vent brulant qui souffle dans le Sahara.
- 3- "GUAÏ" - Qui provient, résulte de.
- 4- Affection caractérisée par une diminution de l'excrétion de l'acide urique et une accumulation de ce corps dans le sang - Consonnes jumelles.
- 5- Voyelles jumelles - Affut - Inflammation des synoviales du poignet.
- 6- Se suivent dans impossible - Abréviation familière de monsieur.
- 7- Axe portant à chaque extrémité les roues d'un véhicule - Gouvernement Provincial - Avant-midi.

8- Déposer une mise - Nom vulgaire des champignons du genre chanterelle.

- 8- Du verbe émouvoir - Influence, domination.
- 10- Patriarche biblique - un camp armé.
- 11- Pron. pers. - Sans originalité - Sa Sainteté.
- 12- Admiration factice et sottise pour tout ce qui est en vogue - Levant.

Solution du problème No 7

- 1 INTRINSEQUE —
- 2 DIA — NOIX — U — S
- 3 ED — SO — S — A — ST
- 4 O — AUNE — ONDEE
- 5 GIRAUMONT — RR
- 6 ROSS — ABC — EE
- 7 AD — ANE — TRIO
- 8 PL — BLASAIENT
- 9 HELIE — ERRA — Y
- 10 IR — S — F — AA — PP
- 11 E — R — NIAG — OIE
- 12 — PARANGONNER

Ici J.O.C. parle

Un serment sacré
Autour de 1904, comme Joseph (plus tard Mgr Cardijn) faisait sa théologie au Grand Séminaire de Malines, il reçut un jour ce télégramme: "Papa très malade". Sans retard il accourut au chevet du moribond et s'agenouilla pour recevoir une dernière bénédiction de "cette main vieillie, ridée, usée par l'intense labeur qu'elle avait fournie."

Alors, tendant la main au-dessus de ce pauvre corps épuisé par le travail et la souffrance, l'abbé Cardijn jura de se dévouer corps et âme au salut de la classe ouvrière, de "se tuer à son service", comme son vieux père s'était sacrifié et usé au service de son sacerdoce. La J.O.C., on peut le dire, est née de ce solennel serment.

Le père du fondateur de la J.O.C. était un vieil ouvrier flamand devenu détaillant en charbon (en somme le plus modeste des métiers dans cette branche). Obligé de travailler très jeune pour aider ses pauvres parents, à la pire époque du libéralisme économique, il n'avait pas eu le temps d'aller à l'école.

Il ne savait donc pas écrire et à peu près pas lire, mais du moins il avait reçu de ses père et mère une foi chrétienne robuste, patrimoine qui l'estimait bien plus que des trésors.

C'est donc dire que le fondateur de la J.O.C. n'était pas sorti d'une famille riche, mais d'une famille ouvrière comme la plupart des jeunes travailleurs et les membres de la J.O.C. de nos jours, tout comme à ses débuts. Il n'est pas essentiel d'être intruit, d'être riche, pour faire partie de la J.O.C., il faut avoir la générosité de faire les sacrifices nécessaires pour acquiescer le désir de faire bénéficier ses amis, ses compagnons de travail, de jeu des bons conseils reçus des dirigeants et surtout de l'aumônier qui est l'âme du mouvement.

En J.O.C. on vous fera voir, connaître les difficultés auxquelles un jeune travailleur doit affronter dans la vie, à l'usine, dans les sports etc. Après avoir vu, connu les problèmes, il étudiera leur importance et leurs répercussions sur la vie morale des jeunes travailleurs.

Enfin on lui fera chercher une solution pratique pour se défendre contre ces dangers qui le guette partout.

C'est la formation par l'action.

Robert Michaud,
Propagandiste de la J.O.C.

Jeunes gens préparez votre avenir!

par
GEORGES PELLETIER
LE DESSIN INDUSTRIEL

(5ième et dernier article).

Au siècle que nous vivons, le progrès du monde scientifique dépend grandement de l'usage du dessin. Considérons par exemple l'évolution de l'avion dans le monde actuel. Supposons que tous les renseignements concernant la fabrication d'un avion ne puissent être transmis à l'aide du dessin, mais seulement par la parole et l'écriture ordinaire, quelles dépenses seraient faites dans les essais et quels malentendus surviendraient dans les expériences.

Dans l'industrie moderne, l'ouvrier travaille d'après un bleu ou un croquis; il doit donc savoir les lire. Il est donc inutile d'insister sur l'infériorité considérable de l'ouvrier qui ne peut comprendre un dessin: "Dans son métier cet ouvrier est un illettré." (Prof. Thomas E. French)

Le dessin industriel tient donc une place de premier plan dans la formation du futur technicien et l'on ne saurait trop insister sur son importance dans l'enseignement spécialisé, si l'on veut former de véritables ouvriers compétents.

L'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny donne des cours de

dessin suivant un programme adopté par le Conseil des Directeurs de l'Enseignement Spécialisé. Au cours de Métiers d'une durée de deux ans, les leçons de dessin et de lecture de plans sont données simultanément de sorte que, à la sortie de l'école, l'élève est en mesure de lire un plan et même de faire des tracés. Au Cours Technique, d'une durée de quatre années dont les trois premières sont données à notre Ecole, l'enseignement du dessin fait l'objet d'une étude plus approfondie. Aux tracés à l'encre s'ajoutent les dessins d'engrenages, le tracé des cames, l'étude des conventions propres à chaque métier, la géométrie descriptive etc... Muni de telles connaissances, un technicien pourra même devenir dessinateur de carrière.

Aux jeunes et aux moins jeunes qui travaillent déjà dans l'industrie, l'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny offre aussi des cours du soir en dessin, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de février. De cette façon, le dessin industriel devient à la portée de tout le monde.

Georges Pelletier
Professeur de dessin

Le tournoi de golf au club Summerlea, de Montréal

"De jeunes athlètes sont sortis vainqueurs au cours des deux premiers tournois Labatt et ces jeunes sont actuellement en tête des gagnants de bourses au circuit régulier des Etats-Unis, mais nous continuons d'inviter les vétérans à se tailler une part de la bourse", a déclaré aujourd'hui Ken Murray, gérant de l'Omnium Labatt.

Pendant longtemps le président de la C. P. G. A., Murray a révélé qu'au moins une demi-douzaine de golfeurs, y compris des Canadiens, qui évoluent au golf de compétition depuis environ 10 ans sont tous susceptibles de l'emporter au plus grand tournoi de golf du Canada qui aura lieu au club Summerlea de Montréal, du 25 au 28 août.

Au nombre de ces vétérans du golf professionnel, Murray a invité Ben Hogan, Sammy Snead, Gene Sarazen, Lawson Little, Porky Oliver, Dutch Harrison, Stan Leonard, Pat Fletcher, Jules Huot et Byron Nelson à partici-

per à l'Omnium de 1955. Tous, sauf Hogan et Nelson, ont déjà participé à ce tournoi. "De plus", a ajouté Murray, "au moins dix vétérans se trouvaient au nombre des 30 premiers au tournoi de l'été dernier, dont Snead, Tommy Bolt, qui évolue depuis 10 ans au circuit, Porky Oliver, qui accumule des victoires depuis 15 ans, Dutch Harrison, qui a participé au circuit depuis un quart de siècle et Jules Huot, qui a remporté un premier championnat de la C. P. G. A., il y a 21 ans".

Murray espère également que Stan Leonard et Jules Huot seront parmi les participants à l'Omnium Labatt encore cette année. Cinq fois champion de la C. P. G. A., Leonard est devenu le premier vétéran professionnel canadien à quitter son club pour tenter sa chance au circuit de tournois. L'un des facteurs qui l'a probablement porté à prendre une telle décision fut sans contredit le succès qu'il a connu à l'Omnium Labatt au Scarborough de Toronto la saison dernière alors qu'il s'est classé en tête des Canadiens et a fini 17e pour mériter une part de la bourse omnium.

Lors de l'Omnium inaugural Labatt, au Summerlea en 1953, Jules Huot semblait bien vouloir terminer en 2e position lorsque sa balle a frappé un jeune spectateur à la ronde finale, ce qui a brisé l'équilibre de son jeu dans le tournoi. Mais Jules, le plus âgé d'une famille de sept golfeurs dont quatre professionnels et trois amateurs, a tout de même terminé au premier rang chez les Canadiens.

Plusieurs foyers seront visités!

Les cambrioleurs voleront pour plus de \$6,500 par jour, cet été, chez les Canadiens assurés contre le vol au dire de la Fédération Canadienne des Assureurs au Canada.

La Fédération, qui représente plus de 200 compagnies d'assurance contre l'incendie, le vol et les accidents, rappelle ce danger aux citoyens qui partent en vacances ou qui passent l'été à la campagne. Les précautions suivantes aideront à déjouer les cambrioleurs:

- 1) Si vous partez pour de longues vacances, faites le nécessaire pour que quelqu'un entretienne vos pelouses.
- 2) Les stores baissés et les lumières allumées en plein jour, de même que l'accumulation de journaux et de bouteilles de lait à la porte, sont autant d'indices surveillés par les voleurs.
- 3) Demandez à la police et aux voisins de surveiller votre maison en votre absence.
- 4) Les objets précieux — argenterie, bijoux, etc., devraient être déposés dans un coffret de sûreté, à la banque, avant votre départ.
- 5) Si vous constatez un cambriolage, avertissez immédiatement la police.

du NOUVEAU pour les vacances dans les MONTAGNES ROCHEUSES

L'écrasante beauté des Rocheuses canadiennes nous frappe davantage quand on la contemple des dômes-observatoires du "Canadian". Visitez les Rocheuses...

VIA
The Canadian



Renseignements et réservations de
L.-P. ST-HILAIRE
Gare du Palais — Québec

Pacifique Canadien

LA SEULE ROUTE DES WAGONS À DÔME AU CANADA

LES DELICIEUX



sont toujours
frais

BISCUITS MONTMAGNY

Encouragez nos annonceurs

Une autre industrie textile ferme ses portes

Ste-Catherine, Ont. (C.P.) - Grout's Ltd, manufacturier de textile cessera ses activités au Canada, a annoncé M. C. F. Woodward, vice-président et directeur-gérant.

La compagnie, fabricante de produits synthétiques a arrêté de produire il y a trois mois. Une de ses succursales, Valleyfield Silk Mills Ltd, de Valleyfield, Que., fut fermée en mars 1954. Lorsque cette dernière fut fermée, elle employait 250 personnes dans l'usine de Ste-Catherine, et en 1953 l'emploi dans les deux manufactures se chiffrait à 425 employés.

La compagnie Grout fut incorporée en 1923, une filiale de Grout & Co. Ltd, de Grande-Bretagne.

M. Woodward soulignait que l'avenir de l'industrie textile au Canada ne justifie pas les risques que prennent les actionnaires qui y investissent leurs capitaux.

Cette décision de cesser ses opérations, continuait M. Woodward, ne fut pas prise à la légère. Depuis plusieurs années il est devenu très apparent que le gouvernement canadien a pour objectif d'encourager le libre échange et de ce fait, l'industrie domestique textile devient trop coûteuse à opérer.

*** Points de

(Suite de la page 2)

a-t-il tant besoin de mystère qu'il néglige ce qu'il a trop facilement à portée de la main, à quelques centaines de mètres de sa maison? Pourtant le musée lui offre aujourd'hui ce qui, aux princes et, - récemment encore - à l'élite fortunée, N'importe quel citadin dispose désormais pour son éducation des trésors artistiques et culturels de l'humanité entière. Les musées peuvent donc jouer un rôle décisif dans l'éducation du public, au même titre que les bibliothèques, le cinéma, la presse ou la radio.

Encore faut-il, pour atteindre ce but, adopter des méthodes modernes; utiliser la publicité, les techniques de la mise-en-scène, ne pas oublier que pour l'homme d'aujourd'hui loisir signifie avant tout spectacle. Si l'on ajoute à l'attrait du musée-spectacle, le piment de la recherche, si l'on transforme le visiteur surtout enfantin en collectionneur, en chercheur de trésor, on réussit à coup sûr. Il n'est pas interdit de placer la Joconde à la sortie d'un labyrinthe, d'en préparer la contemplation, de la "mettre en valeur" en la faisant mériter.

Le conservateur-impressario. "La campagne des musées", lancée par l'Unesco se développe dans cet esprit. Les conservateurs des grands musées, hommes par définition tournés vers le passé, décident de se moderniser, d'étudier, s'il le faut, le savoir-faire de l'impressario. Il n'est pas question évidemment d'installer un musée comme Barnum présentait un spectacle. Mais la concentration des éclairages, la disposition des salles, la préparation de l'ambiance, le sens même du "suspense" semblent devenir indispensables. Au musée d'Amsterdam, le visiteur parvient à la fin d'un péripète soigneusement étudié et qui a valeur d'initiation progressive, au grand tableau de "La Ronde de Nuit". Il trouve alors un fauteuil confortable dans la pénombre climatisée, un éclairage artistiquement concentré sur les couleurs de Rembrandt. Il a l'impression d'être arrivé à un apogée, et sort enrichi, ennobli.

Mais, en dehors des très grands musées dont l'écrasante richesse est au dessus de toute propagande, aucun musée ne devrait se passer de la publicité, à laquelle on se livre, par exemple, pour les expositions. Cette publicité est indispensable pour attirer les foules. Certains musées-expositions dont le prestige dépend de l'actualité peuvent devenir d'ailleurs des institutions permanentes. C'est le cas du Palais de la découverte à Paris dont le directeur est un apôtre de la "Campagne des musées", et qui est devenu une des plus belles réalisations du monde en matière de muséologie scientifique. L'enfant s'y forme en participant directement à l'expérience scientifique astronomique, physique, médicale. En jouant il lui arrive, comme le soulignait un jour Louis de Broglie, de voir s'éveiller en lui une vocation de savant qu'il ne soupçonnait pas.

Padagogie: ma non troppo

Pourtant, s'il s'agit du "musée-école", il faut se garder d'un excès de didactisme. On sait que le domaine dans lequel le rôle du musée se révèle le plus efficace est celui de l'éducation infantine. L'idée du musée pour enfants, née aux Etats-Unis, se propage peu à peu dans le monde. Mais il arrive que les activités de ces musées demeurent trop souvent aussi académiques que les programmes scolaires. Le musée-école doit conserver son aspect féerique, émerveiller l'enfant par la poésie qui a présidé à la distribution artistique de son décor, flatter son imagination et sa fantaisie. L'image que l'enfant tirera tout d'abord d'un monde où les arts et les sciences peuvent se compléter à ses yeux, dépend en grande partie de ce musée de l'avenir, de ce comptoir où il puisera avec toute la liberté de son âge. C'est sans doute en partie pour avoir erré librement dans ces lieux privilégiés qu'étaient les ateliers et les palais de l'Italie que les artistes du quattrocento atteignirent si nombreux à la maîtrise extraordinaire que nous admirons. Pour former les hommes de la Renaissance du XXIème siècle, il faudrait les faire vivre sans doute dans la beauté, l'enthousiasme et la soif de savoir qui présidaient au XVè siècle italien. C'est là une des plus belles tâches que puisse entreprendre "la campagne des musées" et l'Unesco. Alors, les sombres anticipations d'Al-dous Huxley et de George Orwell dans "Le meilleur des mondes" et dans "1984", qui nous présentent une humanité dévitalisée, abétie et hiérarchi-

sée à l'extrême, ne pourraient pas se réaliser. L'enfant pourrait échapper à bien des esclavages, rêver et partir encore pour les grandes aventures de l'esprit. Il ne lui serait même pas interdit dans sa recherche de courir vers la Reine des Neiges, ou vers cette pierre sacrée des Lapons qu'il est si difficile de trouver; renouvelant les mythes, il pourrait, à l'image du vieux pêcheur, remonter les eaux glacées et toujours fécondes du temps.

LA PREMIERE BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE DE SCIENCE ECONOMIQUE

Plus de 7,000 ouvrages, publications, articles, concernant la science économique et parus en 1952 dans le monde entier figurent dans la première bibliographie internationale de Science Economique que l'Unesco vient de publier pour faire suite à la "Bibliographie internationale de science politique". (1)

Les matériaux ont été classés en neuf chapitres: histoire des faits économiques; activités économiques; financement de l'activité économique; production des biens réels agricoles et industriels; communications et transports; distribution, marchés et prix; revenus et dépenses; relations internationales; politique économique. L'ouvrage est rédigé en français et en anglais.

Cette nouvelle Bibliographie a été préparée par la Fondation nationale des Sciences Politiques. Elle est un des éléments du programme d'ensemble du Comité international pour la documentation des sciences sociales qui, avec le Centre d'études économiques a grandement aidé à la préparation de l'ouvrage. (Unesco)

(1) Prix: 2,000 francs; \$7.50; £ 2.2

Canada, Province de Québec, district de Québec, Cour Supérieure, No 5157 F. (En matière de Faillite). Dans l'affaire de l'actif de: Legendre Automobile Inc, garagiste, Corps politique et incorporé, Route Trans-Canada, Montmagny, Qué., débitrice.

Avis est par les présentes donné que: MARDI le DIX-NEUF JUILLET 1955 à ONZE heures a.m. sera vendu par encan public, à la porte de l'église de la ville de St-Thomas de Montmagny, comté de Montmagny, l'immeuble ci-après décrit, savoir:

a) Un terrain situé en la paroisse de St-Thomas de Montmagny, mesurant cent soixante et six pieds (166') dans la ligne nord, le long de la nouvelle route Trans-Canada, trois cent quarante pieds environ (340') dans les lignes nord-est et sud-ouest, et cent soixante et six pieds environ (166') dans la ligne sud; lequel terrain est borné au nord par la nouvelle route Trans-Canada, au nord-est à Napoléon Ouellet, au sud-ouest à Thomas Fournier, c'est-à-dire à une clôture qui s'y trouve et au sud par Thomas Fournier, et est connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent quarante-trois (Ptie 143) du cadastre officiel de la Paroisse de St-Thomas de Montmagny, avec toutes les bâtisses dessus construites (servant de garage et d'entrepôt) circonstances et dépendances.

L'immeuble ci-haut décrit sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur à charge des rentes qui peuvent exister.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux syndics soussignés, 111 Côte de la Montagne, Québec.

Cette vente est faite conformément aux articles 716, 717 et 719A, du code de procédure civile et aussi à l'article 55 de la Loi de Faillite 1949. Cette vente équivaut à la vente faite par le Sheriff et conformément à un jugement rendu par Me Robert Côté, C.R., Régistrare des Faillites.

Conditions de paiement: argent comptant. Québec, le 14 juin 1955.

Les Syndics, JOSEPH MARMETTE et MAURICE BOULANGER. Bureaux: 111, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 4 juillet 1955

Principales activités: Lundi 4 juillet: ST-FRANCOIS A.M. - Immunisation dans les écoles rurales. 2 hrs - Cliniques de bébés.

Mardi 5 juillet: CAP ST-IGNACE Immunisation A.M. - Ecoles Lespinay, Mgr Sirois, Vincelotte, Mgr Fortin, Bellavance. 2 hrs - Cliniques de bébés. BERTHIER Clinique dentaire

Mcredi 6 juillet: STE-EUPHEMIE A.M. - Immunisation dans les écoles rurales. 2 hrs - Cliniques de bébés.

Jeudi 7 juillet: ST-MATHIEU Immunisation et clinique de bébés à l'Ecole St-Mathieu

UNITE SANITAIRE 2 à 4 h. Clinique de bébés.

Vendredi 8 juillet: STE-APOLINE Clinique dentaire Dr Albert Dumas, m.h.

Mme Berthe Ouellet

annonce la

réouverture du

Salon Moderne

à

2, rue St-Jean-Baptiste.

Toutes les dames et demoiselles sont invitées à venir profiter de l'expérience d'une coiffeuse diplômée.



ILS SONT TOUJOURS FRAIS
BISCUITS MONTMAGNY

VIANDES DE QUALITE

Jambon Roll 59 lb.	Veau, fesse 49 lb.
Poule vidée 55 lb.	Veau, épaule 39 lb.
Saucisse fumée 39 lb.	Saucisse 25 lb.

A. GIASSON
BOUCHER - EPICIER
63, rue de la Gare Tél.: 367-W Montmagny

EPARGNEZ JUSQU'A **\$5.81**

pour chaque course de 1000 milles par la combinaison

IRVING PLUS



Voici comment:

L'automobiliste commence à économiser en achetant la meilleure gazoline qui soit. Et Irving Plus reste la gazoline la plus puissante au Canada; elle possède le plus haut indice d'octane, donnant jusqu'à 17% plus de puissance — avec un surplus d'économie. Mais vous pouvez économiser encore plus en utilisant, à la fois, Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco*.

Des essais sur route ont prouvé que Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco — les deux ensemble — vous épargnent jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

Renseignez-vous chez votre marchand Irving dès aujourd'hui. Commencez à épargner jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

*L'Huile à Moteur Velco Triple-10 — idéale pour les nouvelles voitures et les moteurs en bon état — augmente le millage jusqu'à 13%.

Velco et Velco Heavy Duty — les huiles à moteur les plus populaires dans l'est du Canada.

IRVING OIL COMPANY LIMITED

WS 7F

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Jules Blanchet

b. a. l. l.
avocat
Bureau et résidence
13, rue de l'Anse
Tél.: 839

Bureau: 592 Rés.: 767

Gonzague BELANGER

NOTAIRE
Assurance Générale
4, St-J-Baptiste, Montmagny

ASSURANCES
JEAN BARBEAU

CONSEILLER EN ASSURANCES
Montreal Life Insurance Company,
Mutual Benefit Health & Accident.
ASSURANCES: Vie, Feu, Vol,
Accident, Maladie, Responsabilité.
Bureau: 27, rue Saint-Thomas.
Tél. bur.: 899 Rés.: 742

G.-A. PARIS, D.C.

Chiropraticien
103, rue De la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Laurent Normand

RUE DU PONT
— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service
d'ambulance, jour et nuit.

Dr. Emm. Gobeil, O.D.

OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Tel.: 53
Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Dr. Marcel Laverdiere

B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Antoine Fiset

Médecine générale
Obstétrique
CONSULTATIONS: Tous les
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431
Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

12, Blvd Vallée, Beauport

QUEBEC
Tél.: MO-30273

Bonnelly et Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A., C.C., S.D.M.

Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

● **1,000 fermières**

(Suite de la page 3)

Notre-Dame du Lac, Mme Léon Leclerc, secrétaire depuis 27 ans dans un exposé fort sérieux, a su montrer le rôle joué par la femme rurale de chez nous dans le passé et en tracer les grandes lignes pour l'avenir. Elle fut ensuite choisie comme héroïne du jour. Une gerbe de fleurs offerte par Mme E. Soucy, secrétaire de la Fédération, souligne ses mérites. Une saynète par des jeunes agriculteurs a servi de récréation. Plus tôt un chœur de fermières avaient égayé l'assistance avec des chansons appropriées et exécutées avec brio.

J.-E. DENAULT, M.D.

Rue St-Ignace, Tél.: 894
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York
SPECIALITE :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 Montmagny

Lemieux & Proulx

— ENR.
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué
BUREAU: Tél.: 340-W

Paul Lemieux Jos. Proulx
Tél.: 340-W Tél.: 569-W



C'EST UN FAIT ...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



L.P. FORTIN

TEL.: 594
3e AVE.
Montmagny.

MONTMAGNY

12, rue St-Louis.
Tél.: 722.

Au nombre des invités d'honneur: Le Rev. P. Granereau, de l'Ecole Paysanne de Chanteby, France, MM. les maires Michel Roy et Bruno Héroux, MM. les Agronomes Chouinard, de Notre-Dame du Lac, Emile Gauthier, directeur du Service de l'Economie et de l'Ecole des Arts Domestiques, Pierre St-Hilaire, de St-Pascal; et J. Simard de N.-D. du Lac. Ces messieurs ont prononcé des allocutions de circonstance qui ont efficacement complété l'étude de la journée.

La veille, les visiteuses officielles, Mlles Fortin et Labelle avaient jugé le concours inter-cercles. Des remarques et des conseils pratiques sur les exhibits par Mlle Marguerite Fortin devront être utiles à celles qui veulent perfectionner leurs travaux. Le cercle de Ste-Anne de la Pocatière est au premier rang des 48 exposants. Il y eut tirage de plusieurs souvenirs de belle valeur, dons des amis des fermières de Notre-Dame du Lac.

Il est à noter que la Société d'Agriculture du comté de Temiscouata et le Cercle Agricole ont donné une belle leçon de franche coopération en aidant au cercle des fermières à aménager fort convenablement les salles de réception.

● **Le Comité diocésain**

(Suite de la page 3)

Bien d'autres endroits seront visités en cours de route. Citons par exemple le Parlement canadien à Ottawa, le fameux Zoo international de Détroit ainsi que les immenses usines Ford, les manufactures bien connues de Massé Harris à Hamilton, les incomparables Chutes Niagara qu'on veut voir et revoir, l'ancien fort Carillon appelé Tikonderoga, etc. ...

En bref une véritable aubaine. Ce n'est pas pour rien que l'on a surnommé ce voyage: "Le Voyage de vos Rêves". Un voyage semblable avait été organisé l'an dernier. Cent-trente-cinq voyageurs ont eu l'avantage d'aller voir les lieux où furent martyrisés les Pères Jésuites et de visiter plusieurs endroits enchanteurs tels que mentionnés ci-dessus. Tous ont gardé de ce voyage un souvenir inoubliable.

Disons avant de terminer accompagne et que chaque matin une messe est célébrée spécialement pour les voyageurs qui veulent y assister. Pour renseignements supplémentaires, on est prié de communiquer au plus tôt avec le bureau du comité diocésain Lacordaire, chambre 111, Place Jean Talon, Québec. Téléphone: 4-8123

Comité diocésain
Lacordaire

GUIDE DE L'ACHETEUR

A VENDRE

Laveuse automatique et sècheuse à linge, modèle '54, de marque "Westinghouse". En parfait état et à de très bonnes conditions. S'adresser à: 7, rue Deschamps ou à: Tél.: 423.

Deux motocyclettes usagées, à vendre. Une de marque "Triumph" 500 c.v. speed twin. L'autre de marque "Ranther", modèle de course. S'adresser à: J.-Claude Ouellet, rue Taché, Montmagny.

Fournaise à air chaud de marque "L'Islet", en très bonne condition. Prix raisonnable. S'adresser à: Mme Geo. Fortin, rue Jacob, Cap St-Ignace, tél.: 230.

Poêle de marque "Belanger" "Eureka", émaillé blanc et vert. Servirait bien pour cuisine ou chalet d'été. Pour renseignements, s'adresser à: Mme Paul-Emile Coulombe, Bas de la Paroisse, tél.: 803, Montmagny.

Poêle de marque L'Islet, émaillé vert; système à l'huile; divanlit et divers articles. — S'adresser à tél.: 454W, à l'heure des repas.

Carrosse gris pour bébé avec équipement de païns pour l'hiver. Aussi chaise haute chromée. S'adresser à: Tél.: 538.

Porte de maison usagée. Chassis, poêle à gasoline "Colman" 3 feux. Aussi, divers panneaux d'armoires. S'adresser à M. Joseph Paradis 43, rue Collin. Tél.: 138 ou 138-W.

Taureau "Hereford", pure race, âgé d'un an. S'adresser à: Jos.-N. Guimond, Cap St-Ignace Ste-ion, comté de Montmagny.

Une terre de plus de 100 arpents, en culture; avec animaux et instruments aratoires comprenant entre autres, un tracteur et ses accessoires. Située sur la route nationale, à Montmagny. S'adresser à:

Gonz. Bélanger

Notaire

4, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY, Qué.

★ Encouragez nos annonceurs ★

A VENDRE

Terrain à vendre 115 x 130, rue St-Octave. S'adresser à Mme J.-B. Blanchard, rue St-Jacques. Tél.: 277-W.

Maison de deux logements située sur la 6e rue en face de la Manufacture de soie. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e rue. Tél.: 57w.

MAISON A VENDRE

Maison, 8 pièces, chauffage central, eau chaude, garage à même la maison, terrain 90 x 100. Très bonnes conditions de vente.

S'adresser à:

P.-E. MERCIER
17, rue du Manoir
Tél.: 535-W — Montmagny

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture: \$28. S'adresser à Lauréat CORRIVEAU, C. P. 193, tél.: 593.

A LOUER

Chambre à louer sur la rue St-Thomas. S'adresser à: Mme Raymond Côté, tél.: 498-W.

A LOUER

Magasin à louer dans le centre des affaires, situé à 27, rue St-Thomas. Convientrait aussi pour bureau.

S'adresser à:

Raymond Côté
TEL.: 758

Logement à louer à 3, rue Ste-Marie. S'adresser à: Tél.: 515-W.

Chalet meublé à louer à l'Anse de Berthier. S'adresser à: J.-P. Lebel, tél.: 35.

PERDUE

Paire de lunettes, montures brunes. Perdue entre la rue St-Magloire et l'hôtel de ville. Récompense promise. S'adresser à: Tél.: 190-W.

OFFRE D'EMPLOI

ATTENTION!

Mme Fernand Langlois, 3, rue Du Manoir, Montmagny, est à votre disposition pour tout lavage et repassage à domicile.

ATTENTION VENDEURS

Si vous êtes intéressés, dans la vente de la bijouterie en gros, demandez immédiatement nos circulaires sur montres, bracelets, cadavres, etc. — Century Wrist Watch Reg'd, 1260 Ontario Est, Montréal, P.Q.

● **En marge du**

(Suite de la page 1)

nes qui ont contribué au succès des fêtes, remercia ces généreux collaborateurs, et, particulièrement Monseigneur Painchaud, Rev. Mère Supérieure et toutes ses compagnes. Elle remercia spécialement Mme Georges Minville, et particulièrement toutes les dames et demoiselles qui l'ont secondée. Elle terminait par un pieux merci à la bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys pour son assistance car, sans elle, les fêtes du centenaire n'auraient pas été aussi bien réussies.

De magnifiques marguerites furent offertes aux personnes réunies, à l'issue d'un goûter exquis servi dans la salle de réception au couvent.

Pour toutes vos assurances ...

CONSULTEZ

PHILIPPE ROY INC.

courtiers d'assurances agréés

MONTMAGNY

BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92

RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240.
5, rue Morin — Tél.: 855.

Le COURRIER DE MONTMAGNY



Abonnement \$2.00
CANADA

Membre de la C.W.N.A. l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada et de la Key French Weeklies.



Abonnement ETATS-UNIS \$2.75

Toute année commencée est due en entier.

Imprimeur-Editeur — Les Editions Marquis, Ltée,
31, rue Saint-Thomas, Qué., Canada.
MAURICE MARQUIS, directeur-gérant.

Le Courrier de Louise

—Mlle Jacqueline Lacombe est parti pour une quinzaine de jours à Moncton, N.-B. Elle est l'invitée de M. et Mme Albert Melanson ainsi que de M. et Mme Dominique Daigle de Pointe-Sapin, N.-B.

—M. et Mme Jean-Paul Després et leurs enfants, Mlle Rose Després sont partis en vacances aux Chutes Niagara où ils visiteront des parents.

—Mlle Céline Després, de Mont-real, passe une quinzaine chez son grand-père, M. Diogène Després.

—M. Jean-Claude Tremblay passe une semaine à Québec l'invité de ses oncles et tantes.

Réception

—Mlle Marthe Laurendeau recevait dimanche dernier quelques amies de Mlle Cécile Gagné à l'occasion de son prochain mariage avec M. Léo Beaudoin.

MARIAGES

LETOURNEAU-LACOMBE — A St-Mathieu, le 18 juin, a été béni le mariage de Georges Letourneau, fils de M. et Mme Joseph Letourneau à Pierrette Lacombe, fille de M. et Mme Lucien Lacombe.

ISABELLE-LAVOIE — Le 23 juin, à St-Mathieu, a été béni le mariage d'André Isabelle, fils de M. et Mme Léo Isabelle à Huguette Lavoie, fille de M. et Mme Charles Lavoie.

DUMAS-PAQUET — A Saint-Thomas, le 24 juin, était béni le mariage de Marcel Dumas, fils de M. et Mme Joseph Dumas à Colette Paquet, fille de M. et Mme Armand Paquet.

DOLAN-METHOT — Le 24 juin, à St-Thomas, a été béni le mariage de Paul Dolan, fils de M. et Mme Albert Dolan, de Nicolet, à Rolande Méthot, fille de M. et Mme Eutrope Méthot.

BLOUIN-BERNIER — Le 24 juin, en l'église de Cap St-Ignace, a été béni le mariage de Jacques Blouin, fils de M. et Mme Alfred Blouin, de Montmagny à Giséle Bernier, fille de M. et Mme Georges Bernier, de Cap St-Ignace.

COULOMBE-BERNIER — Le 24 juin, en l'église de Cap St-Ignace, a été béni le mariage de Fernand Coulombe, fils de M. et

Mme Arthur Coulombe, de Montmagny, à Irène Bernier, fille de M. et Mme Georges Bernier, de Cap St-Ignace.

MESSERVIER-NOEL — Le 25 juin, à St-Thomas, était béni le mariage d'Ernest Messervier, fils de M. et Mme Evariste Messervier à Clara Noël, fille de M. et Mme Joseph Noël.

FORTIN-COULOMBE — Le 25 juin, à St-Thomas, a été béni le mariage de Bertrand Fortin, fils de M. et Mme Joseph Fortin à Monique Coulombe, fille de M. et Mme Joseph Coulombe.

GINGRAS-FONTAINE — Le 25 juin, à St-Thomas, était béni le mariage de Gabriel Gingras, fils de M. et Mme Emile Gingras, de Jûbec, à Yolande Fontaine, fille de M. et Mme Joseph Fontaine.

ST-PIERRE-GAGNE — Le 25 juin, à St-Mathieu, était béni le mariage de Sylva St-Pierre, fille de M. et Mme Omer St-Pierre à Noëlla Gagné, fille de M. et Mme Antonio Gagné.

LABERGE-BOULET — A St-Mathieu, le 25 juin, était célébré le mariage de Maurice Laberge, fils de M. et Mme Joseph Laberge à Noëlla Boulet, fille de M. et Mme Antoine Boulet.

COUILLARD-DUFOUR — Le 27 juin, à St-Thomas, était célébré le mariage de Guy Couillard, fils de M. et Mme Alfred Couillard à Fernande Dufour, fille de M. et Mme Noël Dufour.

CARON-BOULET — Le 30 juin, à St-Mathieu, a été béni le mariage de Bernard Caron, fils de M. et Mme Samuel Caron à Marguerite Boulet, fille de M. et Mme Joseph Boulet.

NAISSANCES

—**CORBIN** - Joseph-Guerin-Sylvio-Régis, baptisé le 16 juin, fils de M. et Mme Guerin Corbin (Carmen Gauthier) Parrain et marraine M. et Mme Sylvio Corbin grands-parents de l'enfant.

—**MORIN** - Joseph-François-Michel, baptisé le 17 juin, fils de M. et Mme Proculus Morin (Cécile Boulet) Parrain et marraine M. et Mme François Boulet fils, oncle et tante de l'enfant.

—**LABERGE** - Marie-Fernande-Huguette baptisée le 19 juin, fille de M. et Mme Marcelle Laberge (Juliette Dion) Parrain et marraine M. et Mme Marcel Fournier oncle et tante de l'enfant.

—**FOURNIER** - Joseph-Antoine-Gérard-Yvan, baptisé le 19 juin, fils de M. et Mme Bertrand Fournier (Antoinette Boulet) Parrain et Marraine M. et Mme Gérard Fournier grands parents de l'enfant.

—**COULOMBE** - Marie-Jocelyne-Raymonde baptisée le 22 juin, fille de M. et Mme Bertrand Coulombe (Yvonne Thi-

bault) Parrain et marraine M. Wellie Coulombe et Judith Thibault tante de l'enfant.

—**ROSS** - Joseph-Lionel-Michel, baptisé le 24 juin, fils de M. et Mme Adhemard Ross (A-dèle Giasson) Parrain et marraine Roland Grégoire et Diana Giasson tante de l'enfant.

—**CARON** - Joseph-Claude-Gaetan baptisé le 24 juin, fils de M. et Mme Henri Caron (Marie-Ange Paquet) Parrain et marraine M. et Mme Jean-Claude Bernier.

—**VEZINA** - Joseph-Edmond-Maurice-Rémond, baptisé le 24 juin, fils de M. et Mme Eugène Vézina (Cécile Vézina) Parrain et marraine M. et Mme Maurice Boulanger oncle et tante de l'enfant.

—**LANGLOIS** - Marie-Jeanette-Lyne-Ginette, baptisée le 25 juin, fille de M. et Mme Maurice Langlois (Paulve Gaudreau). Parrain et marraine: Lucien Langlois et Jeannette Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

—**BOULANGER** - Joseph-Michel-Gilbert, baptisé le 25 juin, fils de M. et Mme Robert Boulanger (Margery Rice-Jones). Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Boulanger, oncle et tante de l'enfant.

—**BELLEAU** - Joseph-Philippe-Robert, baptisé le 26 juin, fils de M. et Mme Louis-Philippe Belleau (Irène Fortin). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Belleau, grands-parents de l'enfant.

SPECIALISTE Dr. Benoit Morin

OREILLES - NEZ - GORGE

Bureau à MONTMAGNY, tous les mercredis, à

28, rue De la Gare,

Tél.: 293

QUEBEC: 31, rue Ste-Ursule,

Tél.: 4-7570

—**CORRIVEAU** - Joseph-Noël-Jacques baptisé le 26 juin, fils de M. et Mme Donat Corriveau (Berthe Blanchet) Parrain et marraine M. et Mme Noël Proulx oncle et tante de l'enfant.

—**BRETON** - Joseph-Martin, baptisé le 26 juin, fils de M. et Mme Philippe Breton (Annette Remillard). Parrain et marraine: M. et Mme Herménégilde Remillard, grands-parents de l'enfant.

—**MAROIS** - Marie-Yvonne-Lise, baptisée le 26 juin, fille de M. et Mme Joseph Marois (Rita Malenfant). Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Eugène Malenfant, grands-parents de l'enfant.

—**BOUCHARD** - Joseph-Raymond-Mario, baptisé le 26 juin, fils de M. et Mme Bertrand Bouchard (Irma Boulet). Parrain et marraine: M. Raymond Gaudreau et Hélène Boulet, oncle et tante de l'enfant.

—**BOULET** - Joseph-Hervé-Claude-Jean, baptisé le 27 juin, fils de M. et Mme Claude Boulet (Fernande Laberge) Parrain et marraine M. Hervé Boulet et Cécile Laberge, oncle et tante de l'enfant.

—**BOULET** - Marie-Anne-Hélène, baptisée le 27 juin, fille de M. et Mme Laurent Boulet (Louissette Dion) Parrain et marraine M. et Mme Jules Dion grands parent de l'enfant.

—**BILODEAU** - Marie-Evelyne-Marthe-Louisiane, baptisée le 29 juin, fille de M. et Mme Eugène Bilodeau (Berthe Caouette), Parrain et marraine: M. et Mme Sylvio Caouette, oncle et tante de l'enfant.

—**LACOMBE** - Marie-Colette-Thérèse, baptisée le 29 juin, fille de M. et Mme Jos. Lacombe (Dolores Vézina). Parrain et marraine: M. et Mme Donat Vézina, oncle et tante de l'enfant.

Elizabeth Arden



L'été plus que jamais
votre peau a besoin de
produits de qualité.

Arden
est tout indiqué.

En vente en exclusivité à la

Pharmacie Bergeron

Rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny.

Nouvelle adresse

Le Docteur Arthur Richard avise sa clientèle qu'il est déménagé à 19, rue Saint-Thomas (bureau) et 21, rue St-Thomas (résidence), autrefois propriété de M. Donat Paquet. — Tél.: 123.

Cinéma Taché

• Vendredi et samedi, 1er, 2 juillet.

"LE TRAITRE"

Gary MERRILL — Richard BASEHART

• Dim., lundi et mardi,
3, 4 et 5 juillet.

"LE GAUCHO"

(en couleurs).

Rory CALHOUN — Gene TIERNEY

• Merc., jeudi, vend, et samedi,
6, 7, 8 et 9 juillet.

"La Plus Belle Fille du Monde"

Françoise ARNOUL — Paul BERNARD

Cinéma Lafontaine

• Samedi, dimanche et lundi,
2, 3 et 4 juillet.

"L'ANGE DU PECHE"

Gianna Maria CANA — M. MASTROIA

De très imposantes funérailles à la mémoire de M. Fern. Langlois

D'imposantes funérailles ont été faites lundi, le 27 juin, en l'église St-Thomas de Montmagny, à la mémoire de M. Fernand Langlois, époux de dame Marie Lapierre, décédé subitement le 23, à l'âge de 43 ans, 11 mois.

Les honneurs militaires ont été rendus à ce valeureux soldat qui appartenait au Royal 22ième Régiment. Son service actif durant la dernière guerre 1939-1945 a été au Canada, au Royaume-Uni, en Europe continentale et en Méditerranée. C'est pourquoi ce vétéran détenait trois étoiles comme décorations, et trois médailles.

Nous devons citer que le Régiment des Fusiliers du St-Laurent commandé par le capitaine Laurent Bernatchez, en coopération avec le Royal 22ième (actif), formaient la garde d'honneur de corps du regretté Gérard-Fernand Langlois, ex-membre du Royal 22ième et l'escortèrent des salons funéraires jusqu'à l'avant de l'église, tandis que six Légionnaires et confrères du défunt le portèrent sur leurs épaules, le cercueil étant recouvert du drapeau. Ce sont: MM. Rodolphe Després, Roger Boulanger, Bertrand Fournier, Maurice Fournier, Roméo Côté et René Jacques.

L'impressionnante cérémonie dite du "dernier repos" (Last Post), s'est déroulée au cimetière paroissial et l'on lira le résumé plus loin dans le présent compte-rendu.

Outre son épouse, lui survivent: son père, M. Charles Langlois; ses frères: Albert, de Cap St-Ignace; Arthur, Chs-Henri, Odilon et Bertrand Langlois. Ses beaux-parents: M. et Mme Fortunat Lapierre. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Mmes Albert Langlois (Jeanne

Ringuet); Arthur Langlois (Irène Lagueux); Odilon Langlois (Marguerite Caron); MM. et Mmes Maurice Morin (Lucie); Henri Emond (Madeleine); Raymond Morin (Julienne). Parmi ses oncles et tantes, Arthur, et Mlle M.-Louise Langlois. Ses neveux et nièces: Jean-Paul, Rolland, Monique, Georges, Fernand, Jr, Denise, Fernand, Léo, Marc-André, Claudette, Ginette, Jules, Denis, Simon, Claude et France Langlois, Louise, Martin, Paul, Gervaise, et Gérard Morin. En outre, un grand nombre de cousins et cousines.

L'imposant cortège qui se forma aux salons Ruelland était précédé des deux détachements de l'armée, tel que mentionné précédemment, un magnifique landau de fleurs. On voyait aussi le drapeau du Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny, Inc., celui des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, la croix portée par M. Georges Smith. Suivaient immédiatement le cercueil les membres de la famille, son père, ses frères, son beau-père, ses beaux-frères déjà mentionnés, et ses cousins parmi lesquels: Patrick, Ulric, Lucien, Emile, Rosario, Antonio, Lorenzo et Henri Langlois.

Dans les rangs du défilé: le Capitaine-Abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier des Fusiliers de St-Laurent, détachement de Montmagny; le major Francis Audair, président de la Légion Canadienne; le major Conrad Belley, la délégation du bureau A. Bélanger, Ltée. MM. Eutrope Méthot, Ernest Ringuet, Paul-A. Proulx, Antonio Laberge, Marcellin Normand, Lionel-H. Pelletier, Raymond. (Suite à la page 16)

Le 8^e Groupe de Milice s'entraîne à Valcartier

Au cours de la fin de semaine du 24, 25 et 26 juin courant, le 8^e Groupe de Milice que commande le Colonel Paul Triquet, V.C., s'est assemblée au Camp Valcartier pour y poursuivre des exercices prévus au programme d'entraînement de la Milice Canadienne.

C'était la première fois que l'on tentait l'expérience de réunir un groupe de milice comportant à la fois des éléments d'Infanterie, d'Artillerie, de Signaux, d'Ingénieurs et autres armes de service, en un même camp et sous la direction immédiate du quartier-général du groupe de milice.

Au cours de cette concentration, les diverses armes pratiquèrent simultanément les exercices relevant de leur compétence respective, ainsi l'on pouvait voir le 6ième Régiment de Campagne,

dont les batteries avaient convergé vers Valcartier de leurs stations dont certaines sont situées aussi loin que Gaspé, pratiquer le déploiement des troupes de canons, cependant que l'Infanterie s'exerçait au tir, à la carabine, à la mitrailleuse, au mortier et autres armes, et que les Signaux établissaient des communications du quartier-général aux diverses unités ainsi que les communications parallèles entre ces dernières unités.

En outre des exercices et manœuvres, des cours de spécialistes furent donnés aux officiers entre autres un cours de procédure d'inter-communications au moyen des nouveaux appareils portatifs des Signaux récemment développés par les centres de recherches de l'Armée Canadienne, lesquels appareils ont été univer-

sellement adoptés par l'organisation de la Défense Atlantique Nord.

Dans la soirée de samedi, un spectacle récréatif fut offert aux hommes de troupes du Groupe, là ils eurent l'avantage de mieux se connaître et de discuter entre eux d'une façon amicale les divers problèmes et aspects de leurs armes et services respectifs.

Dimanche matin, des services religieux furent célébrés. Le Major Abbé Emile Jobidon, aumônier catholique senior du Groupe célébra la messe. Au cours du sermon de circonstance, il félicita tant officiers, sous-officiers et hommes du Groupe de Milice pour le bel esprit et l'enthousiasme qu'ils ont manifestés au cours de cette concentration et pour leur grand souci de faire un succès de leur groupe et qui leur a fait accepter de passer l'une des plus belles fin de semaine au travail et à l'entraînement au Camp.

Chez les protestants, le pasteur Robin célébra le service religieux à l'église St-Alban située dans le Camp. La parade d'église était sous le commandement du Major K. E. Smith, de la 57e Brigade de Localisation.

Le tout fut suivi d'une inspection générale. Le Colonel Cathcart reçut les honneurs à son titre de représentant du Général Paul-Emile Bernatchez.

Au cours de l'après-midi, les divers éléments du Groupe commencèrent à se disperser, soit par autobus, véhicules automobiles. Les plus éloignés voyagèrent par avion grâce à la coopération du service de transport aérien du Corps d'Aviation Royal Canadien.

L'EAU D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE — Le problème de l'eau dans la partie est de Victoriaville est très aiguë et advenant le cas d'un incendie la situation deviendrait dangereuse. C'est pourquoi Victoriaville après les expériences faites par l'ingénieur de la ville, M. Jean-Louis Ricard, a fait des démarches pour se raccorder à Arthabaska, qui a une pression d'eau de 100 livres. L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska, P. Q.

EXPOSITION A SHAWINIGAN — Au cours d'une assemblée présidée par M. J.-A. Richard, député de St-Maurice-Lafleche à la Chambre des Communes, la Société d'Exposition de la Mauricie Enr., a fixé aux dates du 10 au 17 septembre la tenue de la 14ième Exposition industrielle et commerciale de Shawinigan.

On prévoit déjà que cette Exposition dépassera les précédentes par la variété et la qualité de ses kiosques. L'Echo du St-Maurice, Shawinigan, P. Q.

CINQ OURS ABATTUS AU MUSEE TAPP — L'orage qui s'est abattu lundi après-midi

sur la région a été particulièrement violent dans la Grande Ligne. De sérieux dommages ont été causés au musée Tapp. Le vent, au plus fort de la tempête, a renversé une vaste cage aux dimensions de 100 pieds carrés, et les cinq ours qui y étaient logés se sont trouvés subitement en liberté.

M. Tapp, qui se trouvait alors à Montréal, fut immédiatement demandé. Dès son arrivée il organisa une battue pour retracer les cinq bêtes, et comme il était impossible de les capturer, les instructions furent données de les abattre. Les ours furent localisés dans les bois voisins: M. Tapp en abattit trois lui-même, et les deux autres le furent respectivement par MM. Paul et Lucien Bergeron, de la Grande Ligne.

La Voix des Mille-Iles, Ste-Thérèse, P. Q.

ECOLE TECHNIQUE AU CAP-DE-LA-MADELEINE — Lors de la cérémonie de distribution des prix et de collation des diplômes à l'École des Arts et Métiers de notre ville, samedi soir dernier, M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain à l'Assemblée Législative, a réclaté pour le Cap- (Suite à la page 16)

Au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montmagny

Dans une fête d'adieu intime, les élèves du cours commercial clôturèrent, le 6 juin dernier, leur année scolaire.

Ces jeunes filles, après avoir subi les examens de l'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, de même que les examens de sténographie et de dactylographie du Comité des Concours Bilingues Canadiens de l'École Supérieure de Commerce de Québec, ont reçu le diplôme de Secrétaire Bilingue.

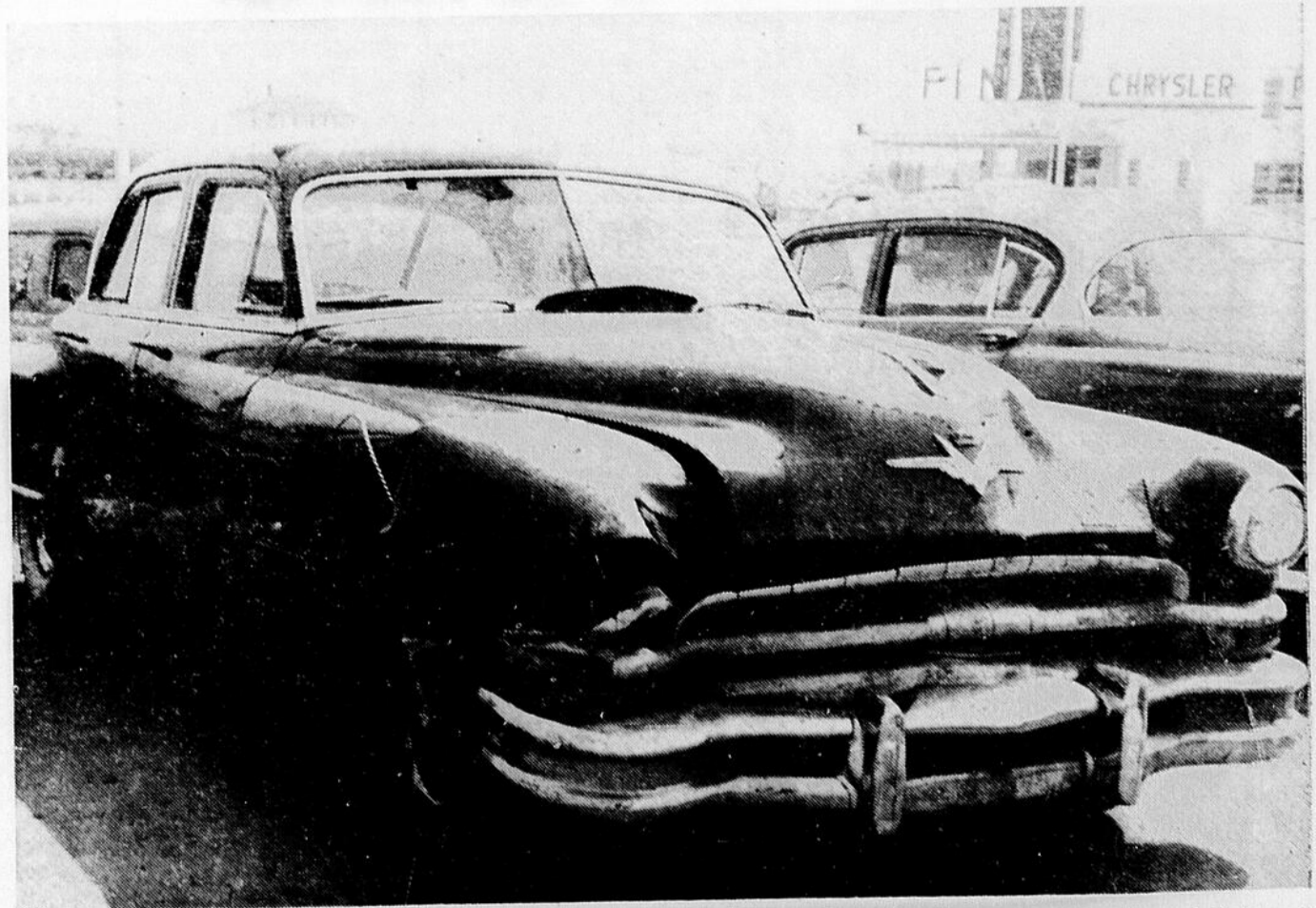
Mlle Hélène Gaze s'est classée première avec la note: Grande distinction - 90.8%; deuxième, Mlle Cécile Gagnon, distinction 88.4%; troisième, Mlle Pauline Thériault, distinction - 87.9%; quatrième, Mlle Rollande Masson, distinction - 87.4%; cin-

quième, Mlle Marcelle Jean, distinction - 80.1%; sixième, Mlle Hélène Gagnon, succès - 73.1%.

Les élèves de la première année du Cours ont subi, avec succès, les examens pour l'obtention du certificat, ce sont, par ordre de mérite: Mlles Louise-Marie Fortin, grande distinction; Cécile Larouche, distinction; Andrée Fournier, distinction; Suzanne Manseau, succès; Jeannine Proulx, succès; Suzanne Lemieux, succès; Evangéline Desrosiers, succès. A VIS

S'il vous plaît prendre note que les inscriptions pour les élèves du Cours Commercial doit se faire, autant que possible, d'ici le 10 juillet.

Accident à St-Michel



La photo ci-dessus nous montre une fois de plus combien courent au danger les automobilistes au volant. Cet accident est survenu à St-Michel de Bellechasse, samedi soir dernier. Le chauffeur du véhicule a dû donner dans la clôture de sûreté, placée dans la courbe de la route afin d'éviter une collision qui aurait fait beaucoup plus de dommages. (Photo Jean-Paul Marquis).

Nouveau moyen de combattre les sauterelles Message aux producteurs de fraises

Il y a des siècles que les cultivateurs luttent contre les sauterelles. Jusqu'à tout récemment, la partie était perdue d'avance. A part leur décimation par leurs

ennemis naturels, les sauterelles ne cédaient que devant les appâts empoisonnés, et encore cette arme était-elle d'une efficacité restreinte. Au cours d'invasions sé-

rieuses, il fallait beaucoup de temps et de travail pour préparer d'énormes quantités d'un mélange de son, de sciure de bois et d'arsenic, et pour placer les appâts dans des endroits stratégiques. A cause du danger qu'ils présentaient tant pour les humains que pour les bestiaux, on ne pouvait pas toujours placer ces appâts là où ils auraient été le plus utiles.

Les insecticides modernes offrent de nouvelles armes aux cultivateurs. On continue toujours de se servir d'appâts empoisonnés mais en quantités réduites, car en certains cas les vaporisations sont efficaces là où ces appâts ne donneraient aucun résultat, comme par exemple dans une récolte en pleine croissance envahie au milieu de l'été.

D'après "Le Progrès Agricole", une publication de Du Pont of Canada, le plus récent traitement contre les sauterelles consiste en applications de méthoxychlore. On prépare une solution de méthoxychlore à partir d'une poudre miscible à l'eau comme le "Marlate" 50, et on la vaporise à On obtient les meilleurs résultats raison de trois livres par acre, en s'attaquant au problème dès que les insectes commencent à éclore au printemps.

On dit que le méthoxychlore détruit les sauterelles plus lentement et de façon moins radicale que certains autres insecticides, mais il empêche quand même les sauterelles de causer de sérieux dommages aux récoltes, et cela sans laisser de résidu nocif sur les plantes. Sa faible toxicité permet de s'en servir dans les prés où paissent les vaches à lait et le bétail de boucherie, sur toute végétation qui sert d'aliment aux bêtes.

Pour vérifier ce coefficient de sécurité, le département de l'agriculture aux Etats-Unis a donné à manger à des vaches laitières, pendant des périodes allant de 40 à 80 jours, de la luzerne contenant des traces de méthoxychlore (de 16 à 109 parties au million). On n'a décelé aucune trace de cet insecticide dans le lait, analysé à des intervalles de 10 jours.

La cueillette, l'emballage et la classification des fraises sont des opérations qui exigent les précautions énumérées ici par M. Omer Van Nieuvenhove, chef-adjoint de la section de culture maraîchère, à Québec.

Le producteur doit être organisé pour présenter ses fruits en bon état et d'un façon attrayante. Aussi est-il nécessaire d'avoir un abri à proximité de la fraisière pour mettre la dernière main au classement et à l'emballage puis protéger le fruit contre l'ardeur du soleil.

Les casseaux d'une capacité d'une pinte ou d'une chopine doivent être propres et bien remplis. On ne cueille jamais les fraises à la rosée, pendant ou immédiatement après la pluie, l'humidité, car cela leur enlève l'arôme et affecte la conservation.

Pour la vente locale, cueillez les fruits lorsqu'ils sont complètement rouges et fermes.

Pour expédition au loin par wagon, cueillez les fraises lorsqu'elles sont aux trois-quarts rouges (pointes blanches, sans être vertes).

Classification: Ce travail se fait au moment de la cueillette et les fraises sont placées immédiatement dans différents casseaux selon leur grosseur.

Catégorie No 1: Comprend des fraises mûres, portant leur calice, fermes, assez uniformes et d'un beau coloris, bien conformées, sans humidité de surface, d'au moins trois quarts de pouce de diamètre.

Catégorie No 2: Comprend des fraises mûres, portant leur calice, assez fermes, sans humidité de surface, d'au moins un demi-pouce de diamètre.

Exposition régionale à Saint-Pascal, Kamouraska

Ste-Anne de la Pocatière (DNC) — Nous apprenons que la 28ème exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska, sera tenue à Saint-Pascal, chef-lieu du comté les 18, 19, 20 et 21 août prochains, sous les auspices de la Société d'Agriculture Fédérée du Comté de Kamouraska. \$9,000.00 seront distribués en prix aux meilleurs exposants.

L'exposition de Saint-Pascal, c'est la fête annuelle de l'agriculture. Les cultivateurs y apportent leur part contributive comme exposants ou comme visiteurs. L'exposition est le grand rassemblement de tous les cultivateurs et de leurs amis. Grâce au fort montant d'argent offert aux exposants par la Société, elle leur accorde l'opportunité d'entreprendre loyalement en lice et de remporter des prix nombreux et considérables. L'Exposition de St-Pascal c'est encore d'avantage, puisque c'est une école qui fournit l'occasion unique d'y puiser une foule de renseignements qui aideront tous et chacun à acquérir une mystique de l'agriculture, l'amour et la fierté de son métier, l'attachement à ses traditions, l'étude de ses problèmes.

L'année 1955 fait époque dans les cadres de la Société d'Agriculture; en effet, elle marque le 10e anniversaire d'une administration qui a été couronnée de succès, grâce à des facteurs multiples. La Société a connu des jours obscurs, des difficultés financières, des revers décevants, mais elle en est sortie plus forte, plus rayonnante, ayant obtenu que son exposition agricole soit classée et reconnue officiellement par les autorités gouvernementales comme exposition de la Catégorie "B".

En 1945, la Société groupait 632 membres, alors que ce nombre est maintenant porté à 703, soit une augmentation d'environ 6 pour cent. La première exposition tenue durant cette période date de 1946. A peine 40 exposants avaient rassemblé sur le terrain 25 têtes de l'espèce chevaline, 64 têtes bovines de races Ayrshire, Canadien, Holstein, 31 têtes de bovins croisés, 20 porcs, 9 moutons, des produits horticoles et des travaux d'art domestique en nombre limité, le tout formant le montant total de \$886.55 attribué en prix d'exposition.

Depuis cette exposition, premier pas de la Société vers une ascension graduelle qui devait avoir son couronnement au cours de l'année 1954, les expositions subséquentes, devenues annuelles, se sont déroulées à un rythme régulier apportant avec elles leur

lot d'encouragement. Lors de la dernière exposition, plus de cent exposants y ont pris une part active réunissant sur le terrain quelque 25 chevaux, 25 bovins de races Ayrshire, Canadien, Holstein et Jersey, 173 bovins demi-sang, 61 porcs, 33 moutons, 150 têtes de section avicole, des exhibits nombreux et variés des produits de l'horticulture et des travaux domestique. Le montant imposant de \$4,736.80 a été distribué et payé en prix aux heureux gagnants.

Au cours de l'exposition du mois d'août, les visiteurs pourront y admirer des chevaux Percherons, Belge, Canadien, Croisés; des bovins Ayrshire, Holstein, Canadien, Jersey, demi-sang; des porcs Yorkshire enregistrés, des femelles croisées, des porcs à bacon; des moutons Shropshire, Oxford et Leicester; des volailles Leghorn blanche, Plymouth Rock Barrée, New-Rampshire rouge et Light Sussex. Dans le domaine de l'horticulture, il y aura exposition de pommes, prunes, fleurs coupées et en pot; légumes, produits de la ferme; travaux d'art domestique et d'art culinaire.

Mercredi, le 17 août

Ce sera l'entrée des bovins de races pures sur le terrain de l'exposition; jeudi, le 18 août, réception des exhibits et entrée des autres animaux; expertise du bétail de races pures, Canadien et Jersey; expertise du bétail des races pures Canadien et Jersey et du bétail demi-sang Canadien et demi-sang Jersey. Le soir, à 8 heures, ouverture officielle de l'exposition et allocation de MM. des députés Alfred Plourde et Arthur Masse, de Kamouraska.

Vendredi, 19 août

On continuera l'expertise des produits horticoles et des travaux domestiques; expertise du bétail des races pures Ayrshire et Holstein; expertise du bétail demi-sang; des produits horticoles du concours inter-cercles des fermières et des travaux domestiques.

Samedi, le 20 août

Samedi, le 20 août, c'est la journée des enfants et de la Jeunesse Agricole. A 9 heures, le matin, c'est le ralliement des jeunes sur le terrain de l'exposition pour un grand concours; expertise des chevaux, porcs, moutons, volailles. Dans l'après-midi, de deux heures à quatre heures, parade sur le terrain de l'exposition.

Dimanche, le 21 août, l'exposition est ouverte au public à compter de midi. Lundi, le 22 août, de 8 heures à midi, sortie des animaux et autres exhibits qui ont pris part à l'exposition.

Considération sur l'ensilage du foin vert

Ceux qui font de l'ensilage de foin vert ont évidemment l'ambition d'obtenir un produit de première qualité plutôt d'un ensilage quelconque ou de mauvaise qualité. Pour atteindre ce but, le Dr. Chevrette, professeur de grande culture à Ste-Anne-de-la-Pocatière, rappelle que les précautions suivantes doivent être suivies avec soin.

1- Fauchez de bonne heure, au début de la floraison des trèfles, soit à partir du 20 juin suivant les régions; ce faisant, vous assurez la qualité de la matière première par ir de laquelle on fabrique un bon ensilage. Le silo n'est pas une fontaine de jeunesse; il est incapable de rajouter le foin mûr qu'on y placerait.

2- Pour éviter les mauvaises fermentations susceptibles de se produire avec des récoltes jeunes et riches en légumineuses, deux méthodes peuvent être suivies, à savoir le fanaage et le recours aux préservatifs.

3- Le fanaage consiste à laisser à la récolte le temps de perdre l'excès d'eau qu'elle contient. Par temps ensoleillé et chaud, un fanaage de 2 heures est suffisant. Par temps couvert et frais cet intervalle pourra se prolonger

jusqu'à une demi-journée. Cette méthode est efficace, et en dépit des apparences elle n'entraîne pas nécessairement de perte de temps. Elle est même d'application facile pour ceux qui font leurs travaux avec la machinerie ordinaire et avec la seule main-d'oeuvre familiale. Car dans ce cas, il se produit toujours un décalage entre le fanaage et le ramassage de la récolte. Avec un peu de prévoyance il est possible de coordonner les travaux de telle sorte que le faucheur prenne l'avance voulue sur l'équipe préposée au ramassage de la récolte de façon que celle-ci ait le temps voulu pour faner.

4- Sur les fermes où l'on se sert de la moissonneuse-fourrageuse, ou encore sur celles où l'on engage de la main-d'oeuvre supplémentaire pour conduire les travaux rapidement, le fanaage est impraticable et c'est alors qu'il faut songer à l'emploi de préservatifs. Les préservatifs pour ensilage sont nombreux et variés; les plus efficaces et les plus faciles d'emploi sont la mélasse, les grains de ferme moulus (avoine, orge) et le bisulfite de sodium. La mélasse s'applique à raison de (suite à la page 13)

Durée des poteaux de grange

Les structures à poteaux reposent tout simplement sur des poteaux disposés dans le sol à la façon des dames d'un damier pour soutenir le toit et les murs. Vu la pente du toit et l'inégalité de la surface du sol, il faut employer des poteaux de diverses longueurs. Selon M. J.W. White, de la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, ces charpentes sont ancrées dans le sol de façon à résister le mieux possible au vent et à l'inondation. Les bâtiments sur poteaux sont faciles à construire et ne coûtent pas cher en raison de la simplicité de leur construction. Leur durée dépend de la sorte de bois (traité ou non avec des préservatifs).

La durée du bois non traité varie avec les essences, le sol et ainsi de suite. Par exemple, dans certaines conditions, le tilleul peut ne servir que deux ans, tandis que le thuja de l'Est peut durer vingt ans. Pour augmenter la durée des poteaux ou du bois, on a recours aux préservatifs. Le meilleur procédé consiste à traiter le bois à la créosote sous pression. C'est là, toutefois, un procédé très long. Les matériaux créosotés sous pression devraient durer 50 ans.

Le traitement sans pression, que ce soit par immersion ou par brosse, donne de bons résultats et peut se faire à la ferme. L'immersion consiste à tremper la base des poteaux dans le préservatif de façon que la partie traitée dépasse d'un pied le niveau du sol. Lorsque les poteaux se trouvent dans un endroit où il y a du fumier d'entassé, la partie traitée doit dépasser de quatre pieds la surface du sol. Il faut 48 heures d'immersion pour le trempage à froid.

Le bulletin no 107 sur le traitement aux préservatifs des poteaux de clôture sans pression décrit la méthode en détail. On peut obtenir cette publication du ministère des Ressources nationales à Ottawa.

Equilibre de la ration au pâturage chez les bovins laitiers

Québec, juin 1955 - Il est reconnu depuis longtemps que c'est durant la saison de paisance que l'exploitant de bovins laitiers peut produire le lait le plus économiquement. Cependant pour réaliser cette condition, le pâturage doit être l'objet de beaucoup d'attention et de soins. En premier lieu, on devra faire un ensemencement approprié à la nature du sol. On doit ensuite le fertiliser. L'étendue doit être divisée en plusieurs parties et ces parties doivent être pacagées en rotation. S'il arrive que les animaux ne fournissent pas à manger et que les herbes deviennent trop avancées, il faut alors les faucher. Loin d'être en gaspillage, cette action stimulera la pousse de nouvelles herbes plus nutritives. D'ailleurs les foins fauchés sont rapidement par les animaux. Il faut aussi se rappeler qu'un bon pâturage doit être pourvu d'ombre et qu'un bloc de sel doit toujours être à la disposition des bêtes.

Pour obtenir une production économique durant la saison de paisance, il faut non seulement s'occuper de la régie des pâturages, mais il faut aussi surveiller l'équilibre de la ration, dit encore M. Adrien Côté, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Martine. C'est toujours la ration bien équilibrée qui est la plus économique en été comme durant la saison d'hiver. On admet généralement que sur un pâturage luxuriant, une vache peut manger assez d'herbe pour produire par jour, sans perte ni augmentation en poids, 40 livres de lait à 4 % de gras. Cette règle signifie donc que dans un très grand nombre de cas, les animaux n'auront pas besoin de concentrés au pâturage. Cependant si une vache dépasse cette quantité de 40 livres de lait par jour, il faudra avoir recours à la moulée pour balancer la ration. D'un autre côté, si la bête donne moins que cette quantité, et que le pâturage n'est pas luxuriant, c'est-à-dire n'est pas composé d'une abondance de jeunes herbes ten-

dres et variées, il faudra encore avoir recours à la moulée pour compléter la ration.

Sur un pâturage de bonne qualité, la quantité de moulée à servir est d'une livre pour chaque trois livres de lait en excès de 40 livres. Il n'est pas nécessaire de rajouter du supplément protéique à la moulée, un bon mélange de grain de ferme suffit. Comme matière minérale, il est cependant nécessaire d'ajouter au grain 1% de farine d'os et 1% de sel.

Sur les pâturages de mauvaise qualité ou trop petits, il faudra servir la moulée dans la mesure d'une livre pour chaque trois livres de lait en excès de 20 livres. Dans ce cas, spécifie M. Côté, le niveau protéique de la moulée varie avec la saison et avec l'âge de l'herbe. Au début de la saison alors que l'herbe est encore riche en protéine, un bon mélange de grain de ferme peut suffire. Si on est plus avancé dans la saison ou encore si l'herbe des pâturages a déjà commencé à durcir, il faudra alors servir une moulée de 14 à 16% de protéine. Dans ce cas, on devrait ajouter à la moulée 2 à 3% d'un mélange ordinaire de matière minérale pour bétail.

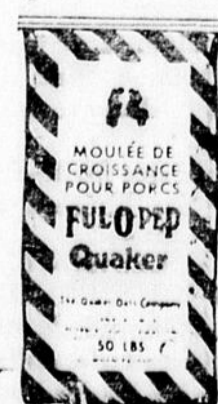
Pour les vaches laitières qui sont au pâturage et qui ne reçoivent pas de moulée, ce qui représente comme nous l'avons dit, un bon nombre de cas, il faudrait leur laisser à volonté un mélange ordinaire de matières minérales pour bétail. Une boîte pourvu d'un toit protecteur, attachée à un poteau à environ 24 pces du sol servira de trémie.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL



Nourriture de marque "QUAKER" "FUL-O-PEP" pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.

35, rue ST-LOUIS,

Tel.: 148

MONTMAGNY

L'HEURE ARTISTIQUE

"Les P'tites Michu" d'André Messager

Courtoisie UNESCO

Dans ces oeuvres, Colette parle davantage de musiciens que de musique. Dans son *Journal à rebours*, elle raconte qu'un soir, dans un salon, André Messager entra, pressant contre sa poitrine le manuscrit de *Pelléas et Mélisande* dont il devait diriger la première à l'Opéra-Comique. Il le pressait contre lui, écrit Colette, "comme s'il l'avait volé".

Messager fut surtout un célèbre chef d'orchestre, bien qu'il ait composé beaucoup d'oeuvres dans tous les genres.

Etrange que ce musicien savant, raffiné, capable de diriger avec autant d'autorité *Pelléas et Tristan*, n'ait laissé à la postérité que de la musique légère...

Il faut dire, toutefois, à la gloire de Messager, que son attachement le sauve de la vulgarité et que si ses opérettes les plus fameuses: *Véronique* et *Les P'tites Michu* sont des ceuvrettes, elles ne manquent pas plus de grâce que de finesse.

A Opérette, dimanche 3 juillet, à 7 h. 30 du soir, au réseau Français de Radio Canada, on entendra un enregistrement des P'tites Michu dirigé par Jules Gressier.

L'action se passe à Paris, sous Napoléon 1er. Deux jumelles, Blanche-Marie et Marie-Blanche, sont éprises de jeunes gens qui ne leur conviennent pas. Suivant les règles de l'opérette, elles échangeront leurs amoureux, au dernier acte, et trouveront ainsi le bonheur.

Un anniversaire de Don Quichotte

par Pierre Voldemar

Depuis 350 ans, deux ombres errent à travers l'Espagne, à travers le monde. Don Quichotte et Sancho Paga ne trouveront jamais le repos. Les derniers moulins à vent se sont réfugiés en Hollande, mais tant qu'il y aura sur terre mensonge et infortune, on invoquera le souvenir de celui qui fut le grand redresseur de torts, le pourfendeur de géants l'amant malheureux de Dulcinée du Toboso, le protecteur de la veuve et de l'orphelin, "le chevalier à la triste figure". Mais les hommes ont oublié de fêter son 350ème anniversaire.

C'est pourtant en 1605 que le vieux chevalier surgit sur la plaine de la Manche, suivi de son écuyer bedonnant. Lance au poing rondache au bras, visière de carton baissée, il entra sèchement dans la légende. Chevauchant une rosse famélique, il cherchait querrelle au monde et le monde se laissa séduire. Des ambassadeurs extraordinaires vinrent à Madrid s'enquérir de l'auteur de "Don Quijote de la Mancha". On leur répondit: "Ce n'est qu'un vieux soldat sans le sou et pratiquement inconnu". Ils le découvrirent dans une petite maison de la Calle de León. Percus de goutte, il se traîna jusqu'à la porte pour les accueillir.

Miguel Cervantes savait-il alors qu'il avait écrit un chef-d'oeuvre? Il croyait avoir imaginé une parodie des romans de Chevalerie. Les écrivains aiment à se tendre des pièges. Ils décident de stigmatiser les ridicules de leur époque et, pour plus de facilité, ils saisissent au hasard un individu, ils l'élevèrent au-dessus de la foule. Pour mieux signaler leur proie, ils la clove au pilori, ils l'accablent d'un carcan grotesque. Mais s'ils prennent du recul pour mieux juger de leur oeuvre...

ils s'aperçoivent brusquement que la victime n'est autre qu'eux-mêmes. C'est eux qui ont avoué. Ainsi Miguel de Cervantes, en décrivant le chevalier à la triste figure, il peignit son propre portraits "Les traits aquilins, les cheveux châtain, le front lisse et serein, l'oeil gai, le nez busqué mais bien proportionné, une barbe que vingt années ont fait passer de l'or à l'argent, la moustache généreuse, la bouche petite, six dents seulement mal conservées et plus mal plantées encore, le teint clair, le corps lourdement charpenté et la démarche lente..."

Il n'avait pas voulu cela. Il avait pris la plume dans un mouvement d'humeur pour sapper le prestige d'un faux Moyen-Âge. Au vingtième siècle, il avait nargué Turzan, Buffalo Bill, Lemmie Caution et Frankenstein. Au début du XVIIe siècle, il s'en prit aux supermen de l'époque, Amadis de Gaule, Renaud de Montauban, le Cid, Morgant, Roland du Carpio et autres chevaliers errants qui tranchaient d'un coup les vilains "sans chercher la jointure". Cervantes, en dissipant ces mirages, faisait oeuvre d'utilité publique. Charles-Quint

qui, dans le secret de ses appartements dévorait les romans de chevalerie, en avait interdit l'exportation et la vente en Amérique, les "Cortes" réclamaient que l'on rassembât tous les exemplaires en circulation pour en faire un autodafé. En vain. Rien n'avait pu détruire la popularité de cette littérature malsaine. Il était réservé à Cervantes d'en ruiner le crédit. La parution de "Don Quichotte" imposa aux libraires espagnols le renouvellement de leur devanture.

Deux héros: Don Quichotte et Cervantes

Mais l'oeuvre n'était pas un pamphlet. Au début peut-être Cervantes ne songeait qu'à se moquer du vieux hobereau que les romans ont rendu fou. Don Quichotte se met en route. Tout se trouble dans son cerveau malade. La souillon se métamorphose en princesse, l'auberge en château, le troupeau de brebis en armée sarrazine, en géants les moulins à vent. Sancho Paga le suit brimballé sur son âne entre un bissac et une gourde vide. Le roman commence par un éclat de rire.

Mais bientôt Cervantes se laisse entraîner. Le chevalier à la triste figure change d'aspect, son ombre se modifie, il accuse des visages, et de la profondeur. Il ne provoque plus le rire mais l'admiration. Il émeut par le mélange de la noblesse et de l'extravagance. Et Sancho lui-même acquiert de la finesse. Il se révèle homme de bon conseil, compère joyeux et lucide. On découvre enfin que ces deux

(Suite à la page 15)

Pacte musical du Pacifique

Sur l'initiative d'un mélomane néo-zélandais, trois pays du Pacifique viennent de conclure un "Pacte de Musique de Chambre". Aux termes de cet accord, des organismes en Australie, en Indonésie et en Nouvelle Zélande, vont mettre en commun leurs ressources pour organiser des concerts et des récitals d'une haute qualité artistique. Des solistes et des quatuors, anglais, français et allemands ont déjà accepté de faire des tournées dans les trois pays pendant la saison prochaine. (UNESCO)

23 verges de dentelle pour une robe de noce

Il a fallu 23 verges de dentelle de Nottingham en nylon blanc pour confectionner à Londres la robe de noce de la vedette de tennis Maureen Connolly. On a choisi cette dentelle parmi des modèles représentatifs, présentés par les membres de la Fédération des fabricants anglais de dentelle. La robe comprend en tout 68 verges de tissu, car, en plus de la dentelle de Nottingham, on y compte 20 verges d'organza, 15 de coton, et 10 de satin pour le jupon-combinaison sur lequel elle est montée.

Important réseau de télétype

Le plus grand réseau mécanisé de télétype par fil privé reliant 65 villes et aéroports tant au Canada qu'aux Etats-Unis a été inauguré récemment par les Télégraphes du Canadien National. Le réseau sera exploité par Air-Canada.

La centrale de Montréal, semblable à celle qui est installée à Winnipeg, contrôle 17,542 milles de ce réseau particulier par lequel douze millions de messages seront diffusés à tous les ans. L'installation est une création de la compagnie Western Union Telegraph des Etats-Unis.

Des récits d'aventure pour nos jeunes:

"Giganta" et "Sortilèges en Forêt"

— par Myriël Gendreau —
Officier honoraire de la Société des Poètes

On se prend à regretter de n'être plus petit, d'avoir perdu cette curiosité qui sous extasiait au récit des légendes dont s'est enchanée notre enfance. Le conte est, par définition, un récit à la fois étrange et simple, où le merveilleux domine et soutient l'intérêt jusqu'à l'inattendu du dénouement. Nous tous connaissons les contes de Perrault, Flaubert, Daudet, Noddy, Edgar Poe, Mérimée, Dickens, des frères Grim, Pouchkine, etc. Il faut s'arrêter avec plaisir aux petits et grands livres qui font la joie de nos enfants.

Nombreux sont les écrivains de notre temps, voire même les académiciens comme Jules Lemaitre, qui se sont adonnés à composer pour l'enfance et pour la jeunesse des ouvrages exemplaires qui valent d'être multipliés. "Il ne se publie pas actuellement, écrit Henri Clouard dans la "Revue française", de livres plus sains que les volumes de contes tirés du folklore par Henri Pourrat". Les pourvoyeurs de la jeunesse française ont leurs imitateurs au Canada et le journaliste-poète Myriël Gendreau est l'un de ceux-là. Plusieurs tirages des deux premiers volumes de son conte fantastique, "Yannouk" et "Perd-gagne", parus dans la même collection, ont fait connaître son talent dans tout le Canada ainsi qu'à l'étranger.

"Giganta" raconte la suite des aventures merveilleuses du jeune Yannouk, le fils du roi Magyar, dans la forêt sereine d'un pays enchanté. Nous rencontrons, dans "Sortilèges en forêt", le quatrième volume de la série, plusieurs nouveaux personnages: des bandits, une princesse, des géants, des bohémien. Les lecteurs seront subjugués par le cadre original du récit, oasis de calme et de détente au milieu de notre siècle éternel et bruyant. Dans ces deux nouveaux volumes, comme dans les deux premiers, "la trame se déroule dans un monde composé où la nature et les bêtes se rencontrent avec l'homme et se parlent, se comprennent et s'entraident. On y longe par moments les beaux contes des "Mille et une nuits", les légendes dorées et les myriades d'aventures de Blanche-Neige. Et, cependant, nulle coïncidence s'enferme l'inspiration personnelle de l'auteur. L'invention totale du récit, des incidents comico-dramatiques, des dénouements sensationnels ou simplement logiques, est bien de son cru. Et le style en est coulant, limpide, naturel, presque savoureux." (Alphonse Desilets, LE SOLEIL). C'est sans doute que, chez Gendreau, l'inspiration du prosateur se ressent toujours des fréquentations du poète.

"Giganta" et "Sortilèges en forêt" feront la joie et le ravissement de tous les jeunes lecteurs; c'est une fête pour le coeur à nulle autre pareille. Chaque volume, de format, 14 x 21 cm., 96 pages, couverture illustrée, prix: 0.50.

Extrait d'un roman d'André Giroux, porté à l'écran par l'ONF

L'AVOCAT DE LA DEFENSE

André Giroux est un des plus connus parmi les écrivains canadiens. Ses romans l'avaient déjà imposé à l'attention de bon nombre de lecteurs, et son émission télévisée, "14, rue de Galais", lui fait passer au domaine public. En peu de temps, grâce à la vidéo, Giroux a conquis les faveurs et la fidélité d'un vaste auditoire.

Lecteurs et téléspectateurs voudront sans doute voir l'adaptation cinématographique réalisée par l'Office national du film d'un épisode dramatique d'"Au delà des visages", premier roman de Giroux. Ce court métrage d'une durée de 20 minutes a pour titre "L'avocat de la défense".

Les personnages du drame: Georges Lebrun, avocat en mal de célébrité, de prestige social, et un jeune accusé emmuré dans le silence, visage clos obstinément, indifférent, hautain. D'autres figures apparaissent, mais ce sont des ombres discrètes, des éléments de décor tout au plus,

dont la présence n'éclaire en rien le sens du drame: la femme de Lebrun, le père de l'accusé, le juge d'instruction... Le drame, il se joue à d'autres profondeurs, là où tout devient mystère...

L'avocat, l'accusé: le nulisme de celui-ci compromet la cause de celui-là. Toute défense s'avère impossible. Lebrun voit déjà avec angoisse s'effriter tout ce dont il avait rêvé: gloire, prestige, fortune peut-être.

Puis, soudain, c'est la révélation, la fin d'un malentendu trop longtemps entretenu par d'abusives passions. Lebrun peu à peu comprend. Entre l'accusé muet et son avocat, un dialogue silencieux s'engage au niveau de la conscience. Lebrun pense de moins en moins au "client", à la "grosse affaire", et de plus en plus à l'homme, à ce destin d'homme qui tout entier repose entre ses mains. Lebrun s'éveille à la présence des "autres" et du

(Suite à la page 15)



Comme dans tous les pays du monde, la musique joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne du Japon comme dans une vie religieuse. Musique étrange, certes, pour l'auditeur qui n'y est pas initié mais qui, par son étrangeté et son exotisme mêmes contribue à nous faire mieux comprendre cette civilisation japonaise qui est l'une des plus anciennes et des plus raffinées qui soient. Aussi, le Révérend Père Maurice Lelong nous fera entendre des enseignements de cette musique aussi souvent que possible au cours de ces 25 reportages sur le VRAI JAPON qui sont entendus le jeudi soir à 10 h. 15, sur les ondes du réseau Français de Radio-Canada.

POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

M. DE MONTMAGNY

No 79

- DEUXIEME GOUVERNEUR CANADIEN -

ORIGINAIRE de Paris et frère aîné d'Alexandre Huault de Bussy (lequel était chevalier de Malte ou de Saint-Jean de Jérusalem), celui qui nous occupe, Charles-Jacques Huault, sieur de Montmagny, aussi membre du plus ancien et du plus célèbre des ordres religieux et militaires nés des croisades, était receveur du grand prieuré de France, quand — le quinze janvier 1636 — il fut nommé deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, pour succéder à Samuel de Champlain, décédé à la Noël 1635; mais ce ne fut cependant que le onze juin de l'année 1636 qu'il arriva à Québec, ayant pour lieutenant le chevalier Antoine-Louis de Bréhaut de l'Île; pour secrétaire, Martial Piraude et pour officiers de suite, MM. de Saint-Jean, de Malaprat et de Maupertuis.

Notons, en passant, que, venant de Normandie pour s'établir en la nouvelle colonie, plusieurs nobles familles se trouvaient sur le vaisseau qui nous amenait M. de Montmagny. De ces quarante-cinq personnes, la *Relation* des Jésuites nomme celles (les familles) de Pierre Le Gardeur de Repentigny et de Leneuf de la Poterie, "qui répandirent un air de vie sur la petite ville".

Au lendemain de la fête de saint Barnabé, au matin, M. de Montmagny fut reçu avec enthousiasme et se rendit "droit à la chapelle" avec sa suite, où fut solennellement chanté le Te Deum, "comme aussi les prières pour le bon roi". C'est alors que Marc-Antoine Bras-de-fer de Châteaufort, commandant à Trois-Rivières et qui tenait la place depuis la mort de M. de Champlain, "lui remit les clefs de la forteresse, où il fut reçu par plusieurs saluts de mousqueterie et par le tonnerre de plusieurs canons", nous apprend le père Le Jeune (dans *Relation* de 1636).

"Grâce à ses qualités de gentilhomme accompli", M. de Montmagny s'acquit dès son arrivée la confiance générale. Ne trouve-t-on d'ailleurs pas, dans les *Annales* de l'Hôtel-Dieu de Québec — qu'il fonda en même temps que le couvent des Ursulines, en 1639 — : "C'était un homme fort brave, très accomodant, plein de compassion pour les pauvres, zélé pour la religion et tout propre à inspirer l'amour du christianisme par l'exemple de la piété". Les Sauvages l'appelaient *Ononchio* (Grande Montagne).

Disons ici qu'il fonda, en plus de l'Hôtel-Dieu de Québec et le couvent des Ursulines: la bourgade de Sillery, en 1637; Ville-Marie (Montréal), en 1642; l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, en 1644. Notons encore: en 1645,

Nous aurons ici le plaisir de nous entretenir, ami lecteur, de Charles-Jacques Huault, sieur de Montmagny, chevalier de l'Ordre de Malte, deuxième gouverneur du Canada et tout premier concessionnaire de la seigneurie de Rivière-du-Sud — autant de titres qui militent en sa faveur, nous incitent à mieux connaître l'attachant, pieux, prudent et sage noble homme qu'il fut toujours.

traité de paix avec les Iroquois, les Hurons et les Algonquins: en 1646, exploration du Saguenay, par le père Dablon; en 1647, découverte du lac Saint-Jean, par le père DeQuen, et établissement du *Conseil de Québec* pour diriger les affaires de la Nouvelle-France. Autant d'œuvres qui donnent raison aux Jésuites de son temps de "faire de cet homme vertueux le plus bel éloge".

"le golfe, le tout sur une "profondeur de quatre lieues "en avant dans les terres en "côtoyant la dite rivière de "part et d'autre et icelle com- "prise dans la dite estendue,

Par R. PERUSSE

"et de plus les deux isles "scituées dans le dit fleuve "Saint-Laurens proche du dit "lieu en descendant sur le "dit fleuve, l'une appelée

velle-France... Il ne vint jamais vivre à Rivière-du-Sud. Quand lui succéda Louis d'Ailleboust de Coulonge, à la suite de l'ordonnance royale, du cinq mars 1648, qui décidait que les gouverneurs canadiens seraient remplacés à tous les trois ans, M. de Montmagny repassa en France, dès lors.

Le six mai 1650, avec dénombrement de Charles Huault de Montmagny pour le fief et seigneurie à lui

Huault, sieur de la Baillye et de Messy, faisant en cette partie en qualité de procureur de Charles Huault de Montmagny, son frère, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ci-devant gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en la Nouvelle-France, à Louis-Théodore Chartier de Lothbière et (à) Jean Moyen, sieur des Granges, de la seigneurie accordée au dit sieur Huault de Montmagny le 5 mai 1646".

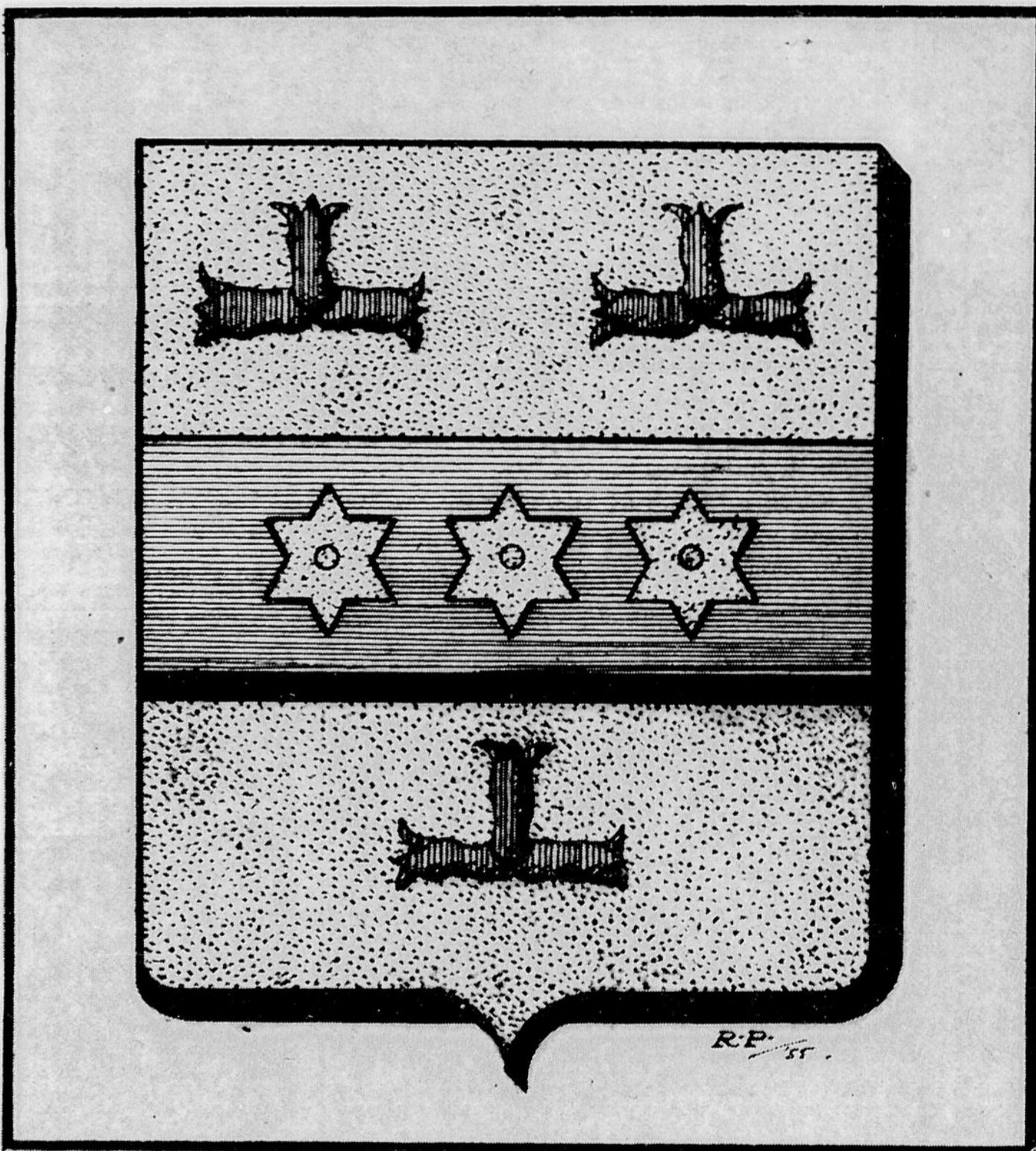
A tout événement, le si brave homme "des temps héroïques de la Nouvelle-France" qui laissa son nom à notre ville comme à notre comté, mourut "peu de temps après avoir quitté le pays", dit l'Histoire "chez un parent du nom de M. de Poigny, à St-Christophe", dit l'abbé A. Couillard, dans son *Histoire des seigneurs de Rivière-du-Sud*.

Maintenant, ami lecteur, ouvrons ensemble le premier volume de *La Ville de Québec*, de l'infatigable et si consciencieux chercheur que fut Pierre-Georges Roy: "...Avant sa mort, Champlain avait fait renouveler la palissade qui formait l'enceinte extérieure de la petite forteresse: il avait encore eu soin de réparer une batterie placée au niveau du fleuve, près du magasin, et dont les canons commandaient le passage entre Québec et la côte opposée. M. de Montmagny, trouvant trop faibles les ouvrages déjà faits, traça lui-même les lignes d'un nouveau fort qui devait être plus solide que l'ancien, et tous se mirent à l'ouvrage.

"Dans le même temps, le gouverneur dressa le plan de la ville de Québec et prit soin d'aligner les rues, afin qu'on pût à l'avenir bâtir plus régulièrement.

"Si l'on contemple les rues tortueuses et montantes de la vieille capitale, on dira peut-être que la plan dressé par le nouveau gouverneur n'est pas un titre de gloire. Mais il ne faut jamais regarder dans l'histoire avec les yeux de notre temps. Que l'on se reporte à l'époque où vivait M. de Montmagny, et l'on verra qu'il y avait quelque mérite à faire un quartier habitable du rocher abrupt qu'était alors la haute ville de Québec. Que l'on songe que ces rues furent tracées à travers la forêt primitive. C'est dans ce temps-là, aussi, que fut dessiné ce que nous appelons maintenant le "Jardin du Fort" et qui était à l'origine le jardin particulier de M. de Montmagny. Les documents de l'époque nous le montrent bien souvent, lorsqu'il y faisait sa promenade avec son lieutenant de l'Isle et les Pères de la mission".

(Suite à la page 16)



• LES ARMES de Charles-Jacques HUAULT, sieur de MONTMAGNY. — D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles ou bouquets de noisettes de gueules.

C'est le cinq mai 1646 que fut accordé à M. de Montmagny, par la Compagnie de la Nouvelle-France, la seigneurie qu'il avait demandée et qui comprenait:

"...La rivière appelée du "Sud, à l'endroit où elle se "décharge dans le fleuve St- "Laurens avec une lieue de "terre de long du dit fleuve "Saint-Laurens en montant de "la dite rivière vers Québec "et demie lieue le long du "fleuve en descendant vers

"l'isle aux Oyes, et l'autre "appelée l'isle aux Grues "avec les battures qui sont "entre deux, le tout conte- "nant quatre lieues ou en- "viron de longueur sur le "dit fleuve... etc."

La demande du dit lieu ayant été faite par M. de Montmagny lui-même, forcés sommes-nous, ami lecteur, d'en conclure que le deuxième gouverneur du Canada avait pour le moins intention de s'établir en Nou-

accordé le 5 mai 1646, avec promesse par lui qu'en cas de sa profession à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de mettre les dits lieux hors de ses mains, pour ne pas tomber en mains mortes" — fut-il écrit par P.-G. Roy, dans son *Inventaire des Concessions en-fief*...

Le dix janvier 1654: Acte de vente, au Châtelet de Paris (en France), devant Claude Chaperon et Charles Richer, notaires, "de Adrien

Funérailles de Mme J. Gaudreau

Les funérailles de Mme Joachim Gaudreau, née Yvonne Létourneau, décédée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 45 ans, ont eu lieu le 25 juin, en l'église St-Mathieu, Montmagny et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à l'égard de la défunte et de condoléances à l'adresse de la famille en deuil.

M. l'abbé Joseph Brochu, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service, il était assisté de M. l'abbé Léon Laplante, vic. et de M. l'abbé Ludger Bernier. Au choeur, MM. les abbés André Poitras et J.-P. Boulanger.

Les rubans de la banieres des Dames de la Sainte-Famille étaient tenus par Mmes Eugène Gaumont et René Collin, tandis que Mmes Jean-Paul Morin et Antonio Nicole ont fait la quête.

La défunte laisse dans le deuil, son époux, M. Joachim Gaudreau; ses fils Aurélien et Maurice Gaudreau; ses filles, Yolande et Collette Gaudreau; son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Létourneau de Hearst Ontario; ses frères Henri, Donat et Roméo de Hearst, Ont. Elzéar et Lucien Létourneau de Toronto; ses soeurs Mme Florent Boucher (Lina), Mme Anatole St-Martin (Claire), Mme Henri Leclerc, (Rose) et Mme Léo Boutin (Georgette); ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Adrien, Ernest et Georges Gaudreau, Arthur Coulombe, MM. Florent Boucher, Anatole St-Martin, Henri Leclerc et Léo Boutin, ainsi qu'un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines.

Au départ du salon funéraire de M. Laurent Normand, la croix était portée par M. Laurent Chabot. Portaient le cercueil, MM. Fernand Boulet, Lionel Gaudreau, Léon Gaudreau et Patrice Coulombe tous neveux de la défunte.

Le deuil était conduit par les parents déjà mentionnés et dans le défilé on voyait aussi MM. Proculus Gaumont, Alfred Auclair, Ernest Collin, l'hon. Joseph Boulanger, C.L., Omer Gaudreau, Joseph Collin, Gérard Nicole, Thaddée Marois, Louis Lavergne de St-Pierre P.-O. Gaudreau, Joseph Gaumont, Adélarde Gaudreau, Léandre Chabot, Nazaire Coulombe, Joseph Boulet, Fernand Coulombe, Aimé Coulombe, Paul Collin, Napoléon Boulet, Roger Montminy, Adjudant Gagné, Donat Boulet, Henri Lacombe, Thomas Lacombe, Alphonse Thibault, J.-P. Gaudreau, Philippe Robin, Joseph Gaudreau, Ovide Gaudreau, Emile Boulet, Ernest Gagné, Roger Minville, Benoît Gaudreau, L.-P. Moreau, Paul-Aimé Gaudreau, Edmond Bernier, Emile Cloutier, Lucien Cloutier, Camille Gaudreau, Emile Gagné de St-Pierre, Jean-Paul Robin, Jacques Roy, Odilon Robin, Cléophas Coulombe, Jules Gaudreau Georges-Henri Gaumont, Jean-Claude Coulombe, Léopold Gaudreau, Marcel Coulombe, Jacques Lemieux, Jean-Guy Boulet, Luc Boucher, J.-Pierre Gaudreau, Jean-C. Lemieux, Armand Dominique, Amédée Boulanger, Freddy Gaudreau, Hector Lepage, Narcisse Boulanger, maire, Arthur Labbé, Raoul Poirier, Roland Bernier, Maurice Boulanger, Robert Gaudreau, Arthur Blais, Ernest Gaumont, W. Nicole, Ovide Langlois, A. Bouchard, Emile Coulombe, René Boulanger, Gustave Coulombe, René Boulanger, Gustave Nicole, René Langlois, Jean-Claude Boulet, Lorenzo Beaumont, Odilon Dominique, Paul-Aimé Dominique, Emile Morin, A. Caron.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand de St-Pierre, Montmagny. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

BERTHIER

Mariages

En l'église de Berthier, samedi le 18 juin, M. le Chanoine L. Dumas a béni le mariage de Mlle Lucille Bilodeau, fille de M. et Mme Arthur Bilodeau avec M. Honorius Simard, fils de M. et Mme Omer Simard de St-Pierre. La chorale des enfants de Marie a fait les frais du chant. Mlle Graziella Mercier touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse les parents de la mariée ont reçu leurs invités au Château Canadien à Montmagny. Les nouveaux époux sont partis pour une croisière au Saguenay. A leur retour ils demeureront à Concord, Ont.

Le même jour a aussi été béni le mariage de Fernande Aubert fille de M. et Mme Edouard Aubert à Jean-Louis Doyon, fils de feu M. Ovide Doyon et de Mme Doyon de Québec. Ils résideront à Dosquet.

Bienvenue

Nos citadins sont maintenant arrivés pour la belle saison d'été. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

ST-FRANCOIS

MARIAGES

Le 25 juin, M. le chanoine L.-H. Paquet a béni le mariage de Mlle Armande Paré, fille de M. et Mme A. Paré à M. Laurent Goulet, fils de M. E. Goulet, de Mégantic. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence de la mariée après quoi, les nouveaux époux partirent en voyage de noces. A leur retour, M. et Mme Goulet résideront à Montréal.

Récemment, fut célébré le mariage de M. Victor Morin, fils de M. Germain Morin à Mlle Thérèse Tanguay, fille de M. Jos. Tanguay, de St-Vallier.

A ces nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur. VA-ET-VIENT

M. et Mme Maurice Buteau, de Montréal, ont visité MM. et Mmes Roland et Gérard Buteau.

Mme Georges Bonneau passe quelques jours à Ste-Perpétue.

Parmi les invités de l'extérieur qui ont assisté au mariage Paré-Goulet, samedi, le 25 juin dernier, mentionnons MM. et Mmes Marcel Lamonde, Jean Richard, de Montréal, José Bonneau, Jean Paul Bonneau, de St-Anselme, Alexandre Roy, Jos. Lecomte, de St-Vallier, Mmes Lucienne et Madeleine Coriveau, Marie Gagnon, tous de Montréal.

ST-PIERRE

M. et Mme Maurice Simard, née Monique Blais, annoncent la naissance de leur fils, baptisé le 19 juin sous les prénoms de Joseph-Pierre-Germain. Parrain et marraine: M. et Mme René Talbot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Tél. Simard, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Marcel Roy, née Madeleine Blais, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Joseph-André-Jean-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme André Gagné, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Louis-J. Létourneau, tante de l'enfant.

Eug.-S. Létourneau, Gérard Lemieux, Willie Paquet, Jos Bernier, Michel Bernier, Proculus Labonté, Jos. Gaudreau, Réal Proulx et nombre d'autres

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland, de notre ville. A la famille éprouvée par ce deuil, nos sincères condoléances.

CAP ST-IGNACE

NAISSANCES

Le 16 juin, a été baptisé Joseph-Adélarde-Gaétan-Jocelyn, fils de M. et Mme Arthur Mercier, née Thérèse Mercier. Parrain et marraine: M. et Mme Adélarde Mercier, grands-parents de l'enfant.

Le 26 juin, Joseph-Jean-Baptiste-Auguste, fils de M. et Mme Antonio Gagnon, née Dina Ouellet. Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

Le 18 juin, a été béni le mariage de Mlle R. Landry à M. Albert Bernier, de St-Eugène.

Le 21 juin, Mlle Irène Bernier à M. Fernand Coulombe, de Montmagny.

Le 24 juin, Mlle Gisèle Bernier, à M. Jacques Blouin, de Montmagny.

Le 25 juin, Mlle Aline Richard à M. Robert Bédard, de Ste-Croix de Lotbinière.

Le 25 juin, Mlle Rachel Carrière à M. Paul-Henri Blais, de Montmagny.

Le 27 juin, Mlle Monique Richard à M. Clément Morin.

Le 27 juin, Mlle Lorette Landry, à M. Léo Boulet, de Montmagny.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

VA-ET-VIENT

M. Albert Dugal, de Québec, est venu rendre visite à son oncle, M. Daniel Guimon.

M. et Mme Léopold Théberge, et leurs enfants, de Rivière-aux-Renards, passent quelques jours chez M. Napoléon Théberge.



Un message de JEAN COUTU aux auditeurs et téléspectateurs du programme

LE SURVENANT

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de votre fidélité au programme, à la radio et à la télévision, et vous dire combien nous apprécions vos commentaires élogieux à l'endroit des émissions. Les règlements qui régissent la publicité à la radio et à la télévision ne m'ont pas permis de vous entretenir de la grande découverte des brasseurs Brading. J'aimerais vous en dire quelques mots, aujourd'hui. Je veux parler du brassage au ralenti, découvert par les brasseurs Brading, après des années de recherches. Ce procédé imite le travail de la nature elle-même. Il en résulte une bière incomparable au point de vue collet, arôme et saveur. Vous le constaterez d'ailleurs très facilement en essayant la nouvelle Brading brassée au ralenti. La supériorité de Brading est incontestable: vous pouvez VOIR, SENTIR et GOUTER la différence apportée par le brassage au ralenti. Je suis convaincu que vous apprécierez davantage la nouvelle Brading et que vous adopterez "la meilleure bière du Québec".

Je vous souhaite agréables vacances et j'espère que nous aurons encore le plaisir de vous compter au nombre de nos auditeurs et téléspectateurs à l'automne.

Amicalement, Jean Coutu (Le Survenant)

Si vous êtes amateur de bière de riz, nous vous invitons à essayer la nouvelle Cincinnati Cream de Brading. Vous y découvrirez les mêmes qualités supérieures que dans la Brading car "Cinci" est également brassée au ralenti.

Funérailles de dame Joseph Lebel

En l'église Saint-Thomas de Montmagny, vendredi 17 juin, ont eu lieu les funérailles de dame Rose-Anna Joncas, épouse en premières noces de feu Alphonse Métivier, et en secondes noces de feu Joseph Lebel, décédée le 14 courant, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie soufferte avec calme et résignation vraiment chrétienne.

Lui survivent: ses fils Emile Métivier, Armand, Elzéar, Horace et Patrick LeBel. Ses filles: Mlle Auréanne Métivier, et

Mme Hippolyte Marois (Aimée); ses belles-soeurs Mme Yve Benjamin Rodier; Mme Alphonse LeBel; ses belles-filles: Mme Elzéar LeBel (Cécile Ruel), Patrick LeBel (Cécile Aubé), Emile Métivier (Jeannette Bédard), ainsi que ses petits-fils et petites-filles: Mme Lionel Gamache (Jeannette Marois); Maurice Marois, Yvon et Jeannette Métivier, André, Jeannine, Claude, Elzéar et Yvon LeBel; Jacques, Marguerite, Marie-Paule, Daniel et Madeleine LeBel; Patrick Patricia, Lise, Marcel et Jocelyn LeBel; Denise Nicole et Danielle Bernard, Anita Bouchard.

A l'église, M. l'abbé Adrien Forgues fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Dominique Gosselin et Pierre Laberge, lesquels remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Amédée Gamache. MM. Adolphe Corneau, Jos.-F. Caron, Marcel Gagnon, Gérard Gagné étaient les porteurs du corps. Plusieurs citoyens en vue, parents et amis de la famille figuraient dans le cortège.

Le deuil était conduit par ses fils et petits-fils sus-mentionnés, les neveux et autres parents. Parmi les citoyens qui furent remarqués dans le défilé: MM. Léopold Fournier, Jean-Paul Fournier, Fernand Marois, Jos. Lachaine, Georges Boulanger, Chs-Eugène Létourneau.

● Considération sur (Suite de la page 10)

40 à 80 livres par tonne d'ensilage, tandis qu'il faut utiliser de 125 à 200 livres de grains moulus. Dans l'un ou l'autre cas on se rapprochera davantage de la quantité maximum recommandée en autant que la récolte sera plus jeune et plus riche en légumineuses. Le bisulfite de sodium est un produit chimique qu'on applique à raison de 8 livres par tonne. Lisez attentivement les recommandations inscrites sur les sacs par le manufacturier et que soit leur nature, doivent être suivies-les.

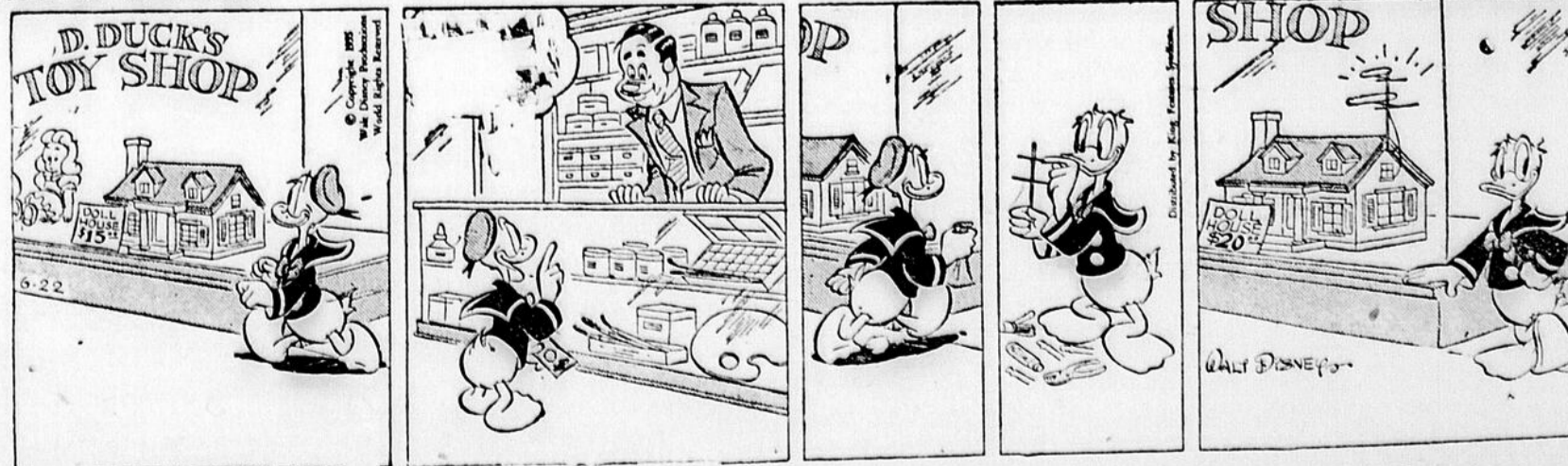
5- Tous les préservatifs, quelle incorporés à l'ensilage très uniformément. C'est là un point très important à ne pas oublier si l'on veut éviter de trouver des zones de mauvais ensilages par-ci, par-là.

6- Ne soyez pas effrayés par le coût apparemment élevé des préservatifs comme la mélasse et les grains car il est démontré que les trois-quart de la valeur nutritive de ces ingrédients se retrouve intacte dans l'ensilage. Il s'agit donc d'une mise en réserve plutôt que d'une véritable dépense. Si on ne peut en dire autant du bisulfite, il reste que son prix est comparativement peu élevé et son action préservatrice excellente.

7- Evitez d'ensiler du foin mouillé de pluie.

8- Si vous possédez un silo-fosse, prenez les dispositions voulues pour éviter que l'eau et les jus d'ensilage ne s'accumulent pas dans la fosse. Foulez et foulez encore, même pendant les dix jours après la fin des opérations d'ensilage.

DONALD DUCK



Par Walt Disney

Advertisement for L'Océan Limited train service between Montreal and Halifax, featuring a train illustration and the Canadian National logo.



Le JARDIN DES DAMES



Les commandements des pique-niqueurs



Apportez du pain dans chaque panier de provisions. Le pain est l'aliment sûr et commode par excellence. Il est peu propice au développement microbien et, de ce fait, se conserve bien même dans des conditions défavorables.

Apportez une bonne variété d'aliments. Si, par malheur, un aliment se trouvait dangereux les cas d'empoisonnements seront beaucoup moins graves si cet aliment a été consommé en petite quantité et mêlé à d'autres aliments.

Emballez les sandwiches et les autres aliments en petits paquets que le froid pourra pénétrer jusqu'au centre lorsqu'ils seront réfrigérés. Les aliments doivent être réfrigérés dès leur préparation et gardés aussi froids que possible jusqu'au moment de servir.

Durant les temps chauds, assaisonnez généreusement de jus de citron, de marinades, de mayonnaise, de vinaigre ou d'un autre aliment acide, les garnitures pour les sandwiches apportés au dehors. Le danger d'empoisonnement en sera diminué parce que l'acidité est peu favorable au développement microbien.

En voyage, évitez d'acheter dans un magasin que vous ne connaissez pas des aliments frais ou du pain sans emballage. Prenez les précautions d'acheter des aliments emballés d'une façon sanitaire, du pain enveloppé, des biscuits en boîte ou en paquets, des viandes de conserve et d'autres aliments en conserve ou en paquets.

Ne goûtez pas à un aliment que vous soupçonnez d'être gâté. La plupart des bactéries et des toxines qui "empoisonnent" les aliments sont sans odeur ni saveur. Il vaut mieux jeter ou brûler un aliment susceptible d'être dangereux.

Si vous faut préparer un pique-nique d'avance sans réfrigération possible, évitez-tous les aliments propices au développement des microbes qui causent les empoisonnements alimentaires (surtout le poisson, les viandes et les oeufs). Les fromages, le beurre d'arachides, avec ou sans marinades, les gelées et les marmelades sont des aliments de tout repos comme garnitures pour les sandwiches. Les petits pains et le pain à sandwiches seront, naturellement, du pain vitaminé toujours sûr même pour une longue attente ou un long voyage, une journée chaude.

La plupart des sandwiches pour un pique-nique ou un voyage peuvent être congelés sans crainte. Placés dans le panier à provisions directement du congélateur ils seront frais et sains même durant la journée la plus chaude.

Au rayon des vêtements de sport

Jusqu'ici, nous n'avons pas à nous plaindre du soleil car il est venu régulièrement nous visiter sans trop nous ennuyer... mais ceci nous fait penser qu'il pourrait peut-être bien, un de ces bons matins, se réveiller pour vrai, nous apportant une de ces vagues de chaleur...

Et la chaleur nous fait penser aux plages, aux sports d'été, aux vacances... et les vacances elles, nous rappellent qu'il est grand temps de vérifier si notre garde-robe contient bien tous les vêtements dont nous aurons besoin cet été.

Au rayon des vêtements de sport, dans tous nos magasins, nous est présenté toute une collection d'ensembles divers, plus ou moins pratiques, plus ou moins jolis et surtout plus ou moins modestes. A nous de savoir choisir, de faire la part des choses, à nous de prendre nos responsabilités avant d'investir quelques dollars pour l'achat d'un vêtement peu pratique, non convenable ou vraiment laid...

Par contre, pour celle qui sait choisir, il est très facile de compléter une jolie garde-robe estivale qui soit à la fois pratique, confortable et savante sans pour cela être provocante et indigne de nous.

On nous présente cette année toute une série de vêtements de plage faits de denims multicolores pouvant se combiner les uns aux autres formant des effets originaux et coquets.

Les slacks, comme toujours, ont la vedette, ils seront accompagnés de chandails pratiques en orlon, de blouses de coton ou de lainage. On voit beaucoup moins de shorts, ces derniers, peu pratiques, sont surtout remplacés par



Des ensembles nouveaux et très pratiques ont été créés cette année à l'intention des sportives. Très attrayants, ces derniers sont aussi très pratiques puisqu'on peut à volonté les combiner. On fait des jupes, les pantalons et les blouses de même tissu et de même couleur ce qui permet aux dames et demoiselles de varier à l'infini leurs vêtements de jeux et de sport.

Plaisir d'un pique-nique "à domicile"

Si vous avez la chance de posséder une cour à l'arrière de votre maison, pourquoi ne pas organiser un pique-nique "à do-

micile". Vous avez un mets facile et délicieux que vos invités dévoreront avec appétit. Vive l'été et les pique-niques à domicile!



micile". Tous les plaisirs d'un vrai pique-nique s'allieront au confort de votre maison. Quant vous préparez le menu, ne manquez pas d'y inclure un "special de la maison": des BIFTECKS AU ROQUEFORT. Grillés à point sur votre grillette portative, au charbon, ces biftecks au Roquefort et au beurre placés dans des petits pains, réchaufferont plus d'un pique-nique "à domicile". En plus, ils requièrent si peu de préparation!

Placez la grillette et la table près de la porte de la cuisine, afin de vous éviter des pas inutiles. Vous pouvez faire la causerie avec vos invités pendant que le repas se prépare presque de lui-même! En attendant que les biftecks soient prêts, étendez le mélange de fromage Roquefort et de beurre à l'intérieur des petits pains et faites les chauffer. Un plat de hors d'oeuvres et d'oeufs farcis accompagnera le mets principal. Comme dessert, un morceau de délicieux gâteau aux ananas et aux noix. Accompagnez-le tout de café fort et bien chaud.

Biftecks au Roquefort

- 1/2 tasse de fromage Roquefort, émietté
- 1/2 tasse de beurre ou margarine
- 1 cuillerée à thé de moutarde préparée.
- 3/8 cuillerée à thé de sauce Worcestershire
- 6 petits pains ronds
- 6 biftecks

MANIERE DE PROCEDER:

Mélanger le fromage Roquefort, le beurre, la moutarde et la sauce Worcestershire. Coupez les petits pains en deux, horizontalement. Étendez 1 cuillerée à table du mélange sur chaque moitié. Grillez les biftecks sur une grille au charbon, prenant bien soin de les brunir des deux côtés. Réchauffez les petits pains dans un moule à gâteau pendant que les biftecks cuisent. Placez un bifteck grillé entre deux moitiés de pain. Servir chaud. Suffisant pour 6 personnes.

CREME DE TOMATE EN GELEE



Quelque chose de neuf en l'honneur de juin, le mois des produits laitiers: une soupe rafraîchissante! (Voir article page voisine).

Si vous craignez que la soupe refroidisse, servez-la froide

Nous connaissons tous la traditionnelle bonne soupe chaude des jours d'hiver et les soupes congelées qui économisent nos forces et notre temps. Connaissons-nous les soupes froides, services expressément froides, et si rafraîchissantes les jours de chaleur à l'heure du dîner ou du souper?

VICHYSOISE (4 portions)

- 2 cubes de bouillon de poulet
- 2 tasses d'eau bouillante
- 1 petit oignon, tranché
- 2 c. à table de beurre
- 2 pommes de terre, moyennes, pelées et tranchées
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/4 c. à thé de muscade
- 1/2 tasse de crème
- 1 c. à table d'oignon vert tranché

Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau bouillante. Faire revenir les oignons dans le beurre jusqu'à ce que légèrement dorés et tendres. A une tasse de bouillon de poulet ajouter l'oignon et les pommes de terre; laisser mijoter jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Couler dans une passoire à grands trous. Incorporer lentement le reste du bouillon, le sel, le poivre et la muscade. Refroidir pendant plusieurs heures. Au moment de servir incorporer la crème. Servir froid chaque portion saupoudrée d'oignon vert haché comme garniture.

N. B. Si l'on utilise un malaxeur, dissoudre les cubes de bouillon, faire revenir les oignons dans le beurre et ajouter avec les pommes de terre au bouillon de poulet comme dans les trois premières directions données ci-haut. Laisser mijoter jusqu'à ce que tendres. Batre au malaxeur jusqu'à consistance lisse. Refroidir plusieurs heures, ajouter ensuite la crème et garnir tel que plus haut.

CREME DE TOMATES EN GELEE (6 portions)

- 3 tasses de tomates, fraîches ou en conserve
- 1/2 tasse de céleri haché
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1/4 tasse de sauce piquante (cat-sup)
- 2 c. à thé de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de paprika
- 1/2 c. à thé de basilic
- 2 c. à table de gélatine non aromatisée
- 1/4 tasse d'eau
- 1 1/2 tasse de lait froid
- Crème sure
- Ciboulette hachée

Méler les tomates, le céleri, l'oignon, la sauce piquante, le sucre, le sel, le paprika et le basilic dans une casserole. Mijoter pendant 20 minutes. Couler dans une passoire à grands trous sur l'eau froide et laisser reposer 5 minutes. Incorporer à la soupe chaude. Faire refroidir. Ajouter lentement le lait froid. Laisser prendre jusqu'à

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

ce que ferme. Démouler et couper en cubes. Entasser les cubes dans les bols à soupes. Garnir chaque service d'une cuillerée de crème sure et de ciboulette hachée.

LA SENEGALAISE AU CRESSON (4 portions)

- 1/4 tasse d'oignon vert haché
- 1/4 tasse de beurre
- 1 1/4 tasse d'eau
- 1 cube de bouillon de poulet
- 1 tasse de pomme de terre crue coupée en dés
- 1/2 tasse de pomme ou de carottes crue coupée en dés
- 1/4 tasse de cresson vert tranché
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de poudre de cari
- 1 c. à thé de fécule de maïs
- 2 c. à table d'eau froide
- 1/4 tasse de crème légère
- 1/4 tasse de cresson vert haché

Faire revenir les oignons dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter l'eau, le cube de bouillon, la pomme de terre, la pomme ou la carotte et le cresson. Faire mijoter jusqu'à ce que la pomme de terre et la pomme soient tendres. Couler dans une passoire à grands trous, ajouter le sel, le poivre et la poudre de cari et amener au point d'ébullition. Mélanger la fécule de maïs et l'eau. Incorporer à la soupe chaude et laisser mijoter pendant dix minutes. Retirer du feu, faire refroidir et ajouter la crème. Laisser au froid jusqu'au moment de servir; garnir ensuite de cresson vert haché.

N. B. Si l'on utilise le malaxeur, faire revenir les oignons dans le beurre, les disposer dans le malaxeur et ajouter l'eau, le cube de bouillon, les pommes de terre, les pommes ou les carottes, le sel, le poivre et la poudre de cari. Batre jusqu'à consistance crémeuse. Faire mijoter le mélange pendant 5 minutes. Ajouter la fécule de maïs délayée à l'eau et finir la soupe comme plus haut.

TRANSPORT GENERAL PIERRE — SABLE GRAVIER A CIMENT

- Excavation —
- Terrassement —
- Remplissage —

PAUL BRETON

11, rue Taché. Tél.: 523. MONTMAGNY

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau Enr.

10, Blvd Louise
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier: 845 MONTMAGNY

Toujours en main:
VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACONA, MOULURES, Bois brut ou préparé.

Un anniversaire (Suite de la page 11)

hommes, si dissemblable ne sont qu'une seule et même personne. Cervantes, un écrivain dont la vie et les aventures valent bien celles de son héros. Qu'on songe à cet autre roman...

Le père Cervantes n'avait pour tout bien que sa trousse de chirurgien. Miguel l'accompagnait dans ses promenades: c'était pour l'aider à porter chez le prêteur sur gages les ustensiles de ménage et les vieilles hardes. Dans les coulisses des théâtres l'enfant apprit que la friction paraît souvent plus vraie que le réel. Dans les rues il s'aperçut que la réalité dépassait parfois la fiction. A vingt ans, il était riche de rêves. Il s'engagea dans l'armée qui lui donna son premier costume neuf. Il mena tous les jours à sa faim. Il connut les auberges d'Italie, le vin et les filles. Et puis il alla combattre "l'Infidèle". C'est à Lepante qu'il le rencontra, le 7 octobre 1751, journée historique s'il en est, puisqu'elle fit plus de 30.000 morts. Quand la bataille commença, Cervantes gisait dans l'entrepont, tremblant de fièvre. Il s'élança sur le pont. Une rafale le recoucha: deux coups d'arquebuse lui ont troué la poitrine, un troisième lui cassa le bras. Il se jette dans le canot attaché au flanc de la galère au milieu d'une demi-douzaine de soldats d'élite. Il est un des premiers à l'abordage.

Une vie invraisemblable: celle de l'auteur

Après trois mois d'hôpital et quatre ans de nouvelles aventures militaires, il quitta l'Italie. Il tenait des lettres de recommandation dans sa main valide. Il chantonnait: "J'étais à Lepante"; c'était un titre de gloire. Hélas, son navire est arraisonné par les pirates barbaresques. Cervantes tombe entre les mains du terrible Dalimami qui, au vu des lettres qui recommandait son captif au roi, feint pour le prendre pour un seigneur de haut parage dont on pouvait exiger double rançon. Cervantes occupe les 5 années de sa captivité à fomentier des troubles et des évasions. Condamné à mort, il se dresse devant les bras croisés et le menton arrogant, prenant à son compte l'effrènerie responsable des complots. Il fait si bien que le Dey Hassan, le plus féroce qu'Alger ait connu, lui laisse la vie sauve. Cervantes en profite pour le terroriser à son tour et prendre sur lui une influence sans pareille. En 1850, des religieux débarquent à Alger et payent sa rançon. Il regagne l'Espagne.

Mais ce n'est pas qu'un invalide. Il n'intéresse plus les grands. Il se marie. Catalina de Salazar y Vozmediano Palacios lui apporte en dot quelques richesses et une charrie. Il les vend et tente fortune au théâtre. Ses pièces ne manquent pas d'intérêt, mais Lope de Vega en écrit de meilleures en 24 heures. Cervantes range sa plume et accepte le premier emploi venu: celui de collecteur d'impôts. Comme il ne sait pas pas compter il se retrouve en prison. Libéré, il s'enferme dans sa chambre et c'est alors qu'il écrit la première ligne de Don Quichottes "Dans un village de la Manche dont je ne me soucie guère de me rappeler le nom, vivait, il n'y a pas très longtemps, un de ces gentilhommes qui ont une vieille lance, une rondache rouillée, un cheval maigre et un lévrier". Les yeux étaient faits. Derrière la porte

les femmes papotaient: deux soeurs vieillissantes, sa fille, une nièce dévouée et sa femme. Cervantes ne les entendait pas plus qu'il ne prêtait l'oreille aux plaintes des créanciers. Ses héros l'entraînaient sur les routes d'Espagne. Et s'il ne raconta pas sa vie, c'est qu'elle était trop invraisemblable, même dans un parodie des romans de chevalerie. Le dénouement est bien connu. Son livre eut un succès foudroyant, mais l'auteur mourut pauvre comme il était né.

"Mon histoire", avait-il dit, "aura besoin d'un commentaire pour être comprise". Depuis lors, les commentaires n'ont pas manqué. Mais ils ne sont pas nécessaires au lecteur attentif de cette histoire pour qu'il se reconnaisse en Don Quichotte et en Sancho. Le double personnage n'est pas seulement Miguel de Cervantes, ni l'espagnol du XVIème siècle. Et s'il reste mystérieux, c'est que l'humanité n'en finit pas de scruter vainement son image tantôt risible, tantôt pathétique. (UNESCO)

L'avocat de la

(Suite de la page 11)

monde. Lebrun réapprend le sens des mots "justice et vie". Lebrun pour la première fois de sa vie se sent solidaire d'un autre être... Cause perdue, cause gagnée: qu'importe désormais

puisque le farouche silence du jeune accusé a racheté l'avocat, puisqu'il la regénère... En vedette dans "L'avocat de la défense": Jean Coua, Guy Godin, Huguelle Oigny, Jacques Arger, Roger Garceau, Roland Chénail, André Trech et Georges Toupin. "L'avocat de la défense" a été réalisé par Roger Blais, directeur de l'équipe de production française à l'ONF. Le texte écrit par Léonard Forest est dit par Jean Coua. Ce film sera inégalement mis en distribution.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

LES FAMEUX



sont appréciés de tous

BISCUITS MONTMAGNY

SERVICE GRATUIT

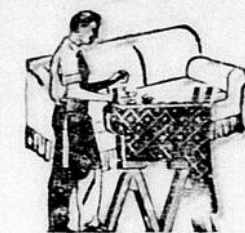
du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES:

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone: 535-W.

19, rue DU MANOIR,

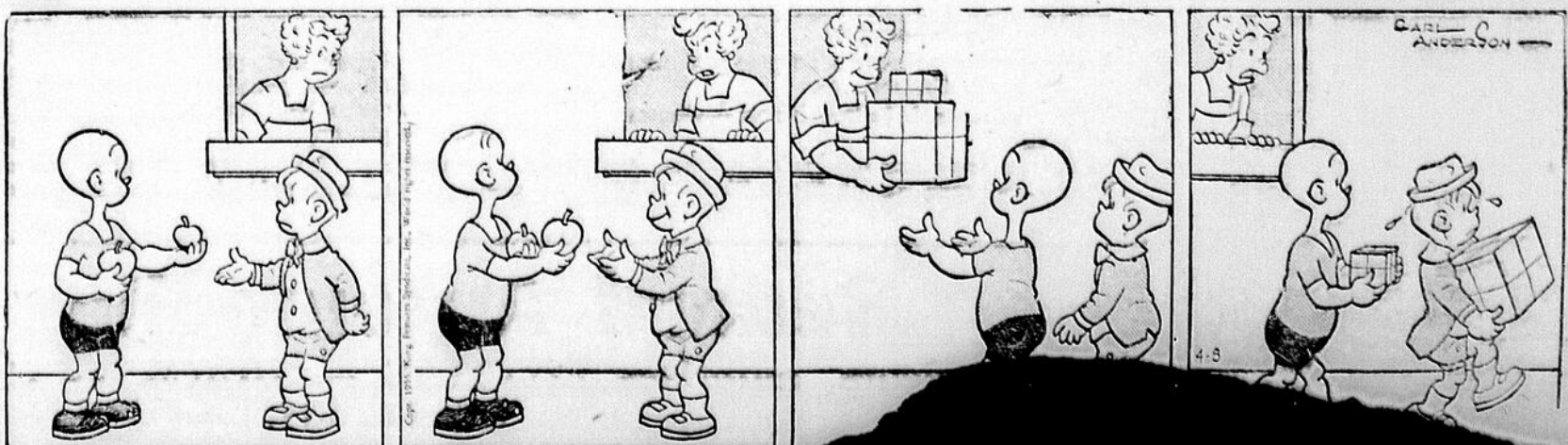
MONTMAGNY.

Nos Clients ont TOUJOURS RAISON!



UNE bière incomparable! • UNE lager sans rivale!

HENRI



Par Carl Anderson

● COUP D'OEIL

(Suite de la page 9)

de-la-Madeleine et l'école des Arts et Métiers une quatrième année technique. "Au Cap-de-la-Madeleine, a-t-il dit, nous avons le droit d'avoir notre école technique. Nous avons un potentiel immense d'élèves seulement dans le comté de Champlain. En fait, il ne nous manque qu'une classe, la quatrième technique pour compléter le cours. Notre rêve ne sera réalisé que lorsque nous l'aurons. Je suis assuré que mon intervention sera favorablement reçue".

"Nos Droits",

— * —

ANNEXION A LOUISEVILLE — L'expansion considérable de Louiseville met les autorités municipales devant la nécessité d'annexer certains territoires environnants — qui sont actuellement dans les limites de paroisse — pour répondre aux demandes croissantes pour les services municipaux.

Le gérant municipal Romuald Lemay, I.P., et le greffier, Me Rémi Paul, ont été autorisés à entreprendre les démarches et les recherches préliminaires à l'annexion. Ils devront aller rencontrer le sous-ministre des Affaires municipales, à Québec, afin d'être éclairés sur les procédures à suivre.

"L'Echo de Louiseville",
Louiseville, P. Q.
Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

● Au rayon des

(Suite de la page 14)

les pantalons à mi-jambe ou aux genoux tandis que les loupes paysannes de tout genre figurent un peu partout.

Des accessoires légers, très brillants et originaux complètent ces ensembles... on voit un peu de tout au rayon des vêtements sports... l'important c'est de choisir!

LOUISE

● M. de Montmagny

(Suite de la page 12)

— Comme tous ceux qui, nombreux et logiquement à sa louange toujours, ont écrit en regard de celui que l'on sut à raison surnommer "le second fondateur du pays", nous sommes au regret de constater qu'il n'y ait aucun portrait de lui, sauf celui qu'on sait "ni vrai ni même douteux", portrait pourtant publié à maintes reprises dans des volumes, revues et journaux, portrait qui aurait été pensé, en 1901, par M. Joseph Trudelle, alors attaché à la Bibliothèque de la Législature... portrait "qu'il faut ignorer" — a dit Mgr Amédée Gosselin.

Pour illustrer la présente chronique, nous vous offrons les armes de M. de Montmagny.

Et voilà pour de captivantes glanures, que nous n'en doutons pas, vous saurez lire avec intérêt et conserver, sérieux ami lecteur, à la prochaine.

● De très imposantes

(Suite de la page 9)

mond Bernier; es représentants du Syndicat des Travailleurs de la Fonderie de Montmagny, Inc., MM. Jean-Charles Boulet, Maurice Paquet, Marcel Desjardins, Marcelin Guillemette, Armand Richard, Emmanuel Dion, Jean-Paul Barde. On remarquait aussi l'échevin Patrice Corriveau, Gustave Boulanger, Raoul Boulanger, Roch Fradette, François Boulet, Charles Joncas, Albert Caron, Philias Paquet, J.-B. Painchaud, Jacques Roy, Roméo Couillard, Georges Fradette, Jean Barbeau, Albert Gendron, Joseph Paré, Raoul Fournier, Samuel Caron, Paul Boulet, Achille Dorval, Paul Fournier, E.

Dominique, Samuel Thibault, Paul Dion, Léonard Morin, Jean-Marie Dion, Jos. Gaudreau, Louis Blanchet, Ludger Picard, Aimé Dion, Ls-Philippe Fortin, Mathias Deladurantaye et Bernard Caron, de Cap St-Ignace, Louis Fournier, Jos. Gaumont, Auguste Dupuis, Ernest Marois, Amédée Boulanger, Jos. Pouliot, Geo. Picard, E. Boulet, Jos.-Emile Brie, Henri Caron, Réal Picard, Benoît Picard, Eugène Deladurantaye, J.-P. Fournier, Charles Coulombe, Alphonse Marceau, Pierre Nicole, Jos. Jacques, Léopold Bouchard, Jos. Lachaine, Odilon Lacombe, Ludger Gendron, Nazaire Proulx, Daniel Joncas, Ernest Bernier, sr; Emilio Lemieux, Louis Deladurantaye, Ernest Bernier, Jr; Jules Corriveau, Raymond Bilodeau, Georges Guimont, L.-G. Dubé, J. Thibault, Alphonse Thibault, Eugène Thibault, Amédée Coulombe, Jean-Paul Beaumont, Paul-Emile Lemieux, Albert Godin, Lucien Thibault, Michel Bernier, Roland Langlois, R. Morin, Horace Lacombe, Aurélien Morin et nombre d'autres.

A l'église, Mgr Alb. Painchaud, P.D., V.F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Adrien Forgues et Alb. Ancil, vicaires lesquels agissaient comme diaire et sous-diaire. La messe de Requiem fut rendue par la chorale paroissiale accompa-

gnée à l'orgue par Mlle Madeleine Tremblay.

Après l'office divin, le cortège se reforma en direction du cimetière paroissial où a eu lieu la cérémonie militaire dite du "dernier repos" (Last Post). Le Capitaine-Abbé Jean-Paul Boulanger présida aux prières ordinaires des défunts, après quoi il récita le rituel dû aux légionnaires en pareille circonstance.

Après les prières du célébrant tous les légionnaires, l'un après l'autre, ont déposé sur la tombe de leur camarade, un coquelicot, et ensuite retournés à leur position. Ceux qui portaient la coiffure militaire ont salué après avoir déposé le coquelicot. Les autres vénérent leur camarade pour un moment. Le président de la Légion Canadienne, le major Francis Auclair, récita la prière qui est reconnue par toute la Légion et par tout l'Empire Britannique, laquelle se lit comme suit :

"Au coucher du soleil et quand se lèvera l'aurore, nous évoquerons ta mémoire".

Un salve de trois coups de feu fut tirée sous le commandement du sergent-major P. Hachez, du Royal 22ième Régiment, avec le sergent P.-E. Ste-Marie, en charge de la salve et du détachement du Royal 22ième (actif), venu de Valcartier. Le clairon pour le dernier repos fut joué par le

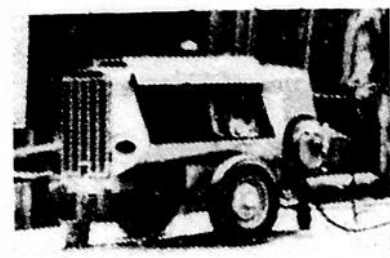
sergent Raynald Normand, des Fusiliers de St-Laurent. Suivit la minute de silence, laquelle fut observée par toute l'assistance. Le Réveil, de nouveau par le clairon et sergent Normand fut exécuté.

M. Marcel Ruelland, de notre ville, agissant comme directeur de funéraires.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos vives et sincères condoléances.

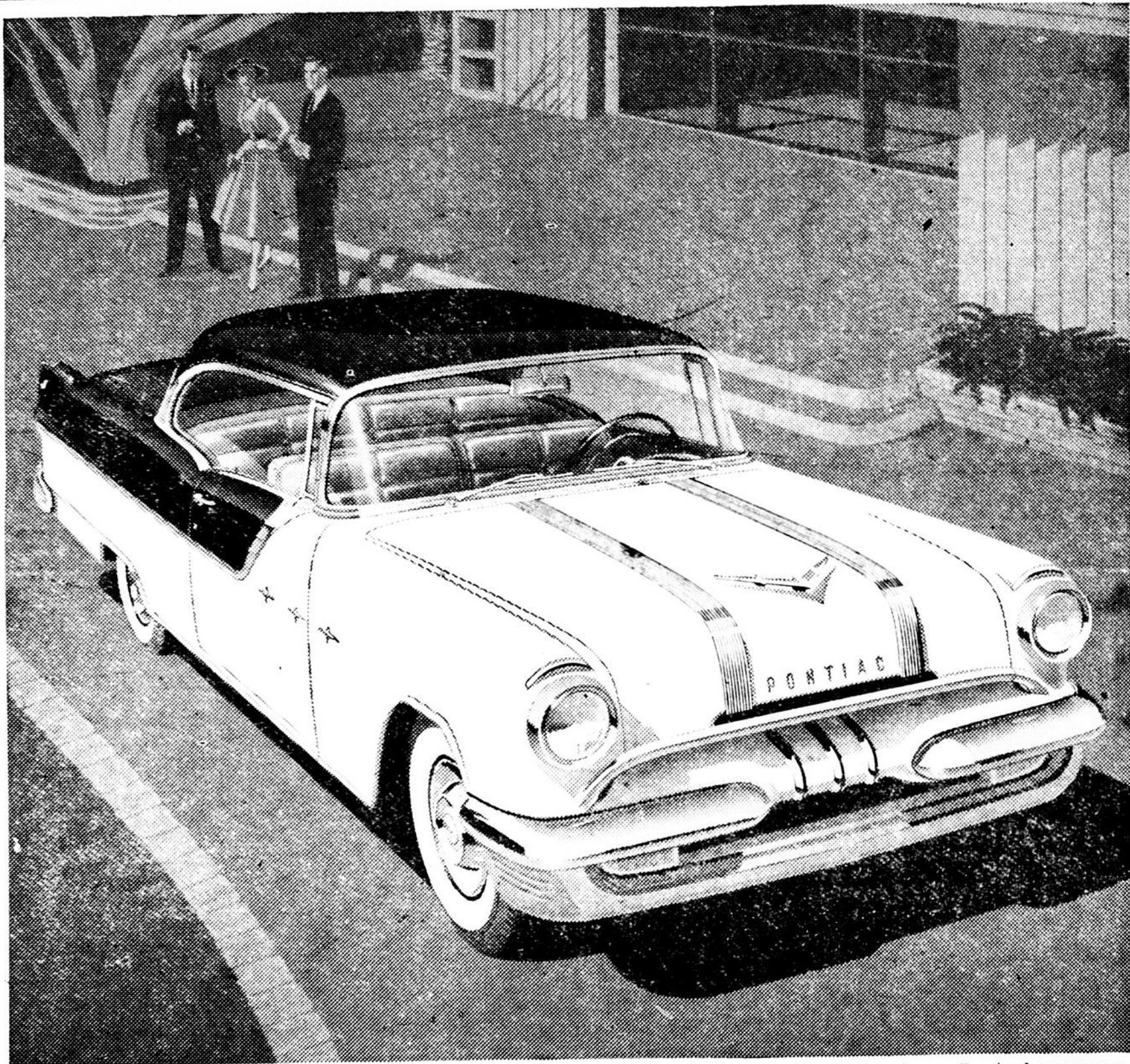
On demande

Deux jeunes filles demandées possédant une bonne instruction et un peu d'expérience du travail de bureau et qui désireraient du travail à temps partiel au Manège Militaire, rue De la Gare, n'ont qu'à s'adresser directement au Manège, à l'officier d'administration, Capt. Laurent Bernatchez ou encore au Lieutenant Raymond Lortie. Toute communication sera gardée confidentielle.



COMPRESSEUR A LOUER

avec
MARTEAUX A AIR
à l'heure ou au contrat
**GARAGE LEANDRUS
THIBAUT**
105, rue St-Jean-Baptiste
TEL.: 314 — MONTMAGNY



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Illustré—Coupé sport Pontiac LAURENTIAN

Une beauté comme il n'y en a pas d'autre!

Parmi la foule des voitures 1955, il en est une qui domine.

Sur la grand'route comme à côté de vous dans les rues de la ville, vous reconnaissez au premier coup d'oeil la beauté sans pareille de la Pontiac.

De quelque angle qu'on l'aperçoive, c'est une voiture vraiment unique!

Mais cette supériorité n'est pas seulement une question d'apparence.

La performance de la Pontiac est également hors-ligne.

Faites une seule fois rendre le maximum au V8 Strato-Streak, au V8 Strato-Flash ou au

Gros "6" et vous comprendrez alors pourquoi vous n'aurez plus jamais besoin d'y avoir recours. Vous disposez là d'une puissance et d'une docilité inégalées.

Sur la grand'route vous avez toujours à votre disposition une ample réserve de puissance pour dépasser ou accélérer avec la vitesse de l'éclair.

La conduite est si aisée, si docile que la voiture semble obéir à votre pensée plutôt qu'à la manoeuvre... le roulement tellement uni que vous croyez planer.

Tout le mouvement de la voiture est si souple et si doux que vous avez peine à croire à la

vitesse indiquée sur le cadran. Une voiture vraiment exceptionnelle, et nouvelle des roues jusqu'au toit... Au Canada, c'est la seule voiture entièrement renouvelée, ce qui lui donne, à tous points de vue, un avantage décisif sur toutes les autres. Pourquoi n'achèteriez-vous pas vous aussi une Pontiac! Pourquoi ne pas vous offrir ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau? Pontiac a des modèles pour tous les besoins et toutes les bourses, et certains se vendent aux plus bas prix. Passez nous voir aujourd'hui même. Vous serez ravi de votre essai et de notre offre — une combinaison imbattable!

P-2755DF

Bédard Automobiles Ltée

Représentants autorisés PONTIAC — BUICK — CAMIONS G. M. C.
MONTMAGNY, P. Q.